

Conseil d'administration

Rapport du Directeur

Séance du mercredi 18 mars 2026



Sommaire

1	Actions pédagogiques - Année scolaire 2025-2026	6
1.1	Actions pédagogiques, culturelles et sportives	6
1.1.1	Projet 1 ^{ère} AP : Plantation de haie au tiers lieu « Le Treuil ».	6
1.2	Voyages Scolaire – Compte rendu :	8
1.3	Voyages scolaires – Projets	12
1.3.1	Voyage - CS Constructions Paysagères	12
1.3.2	Voyage - CAP Fleuriste	13
1.3.3	Voyage - CAP1 Vers les Compétences éco-psycho sociales en itinérance pédestres.	14
1.4	Pôle inclusion – Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap	14
1.4.1	Mouvement du personnel	14
1.4.2	Participation aux conseils de classes	14
1.4.3	Organisation du suivi, coordination et planification.	15
1.4.4	Dynamique d’équipe et formation	15
1.4.5	Besoins d’individualisation identifiés	15
1.5	Actions santé et Citoyenneté	15
1.5.1	ProDAS	15
1.5.2	EVARS	16
1.5.3	Salle Zen	18
2	Vie au campus Montravel	19
2.1	Rapport du Conseiller Principal d’Education	20
2.1.1	Analyse de l’évolution du taux d’absentéisme	20
2.1.2	Analyse de l’évolution du nombre d’incidents	23
2.1.3	Actions éducatives et moyens mis en place	25
3	Préparation rentrée scolaire 2026	26
3.1	Carte de formations	26
3.1.1	3ème de l’Enseignement Agricole – Ouverture RS 2025	26
3.1.2	. CQP AGENT en productions fruitières – Ouverture RS 2026	27
3.1.3	CAP Fleuriste FOAD - Fermeture	28
3.1.4	Habilitation de parcours – voie de l’apprentissage	28
3.2	Calendrier des stages	29
3.3	Calendrier des formations & habilitations	31
3.4	Projet Vie au Campus	31

4	Approche financière	32
4.1	Voie scolaire – Lycée (Centre 01).....	32
4.2	Jardins de Montravel (Centre 02)	34
4.2.1	FONCTIONNEMENT	34
4.2.2	RESULTAT D’INVESTISSEMENT.....	34
4.2.3	Domaines d’activités.....	34
5	Actions de communication.....	44
5.1	Information des prescripteurs	44
5.2	Journées Portes Ouvertes	45
5.2.1	JPO Samedi 31 janvier 2026	45
5.3	Plan média.....	45
5.3.1	Affichage	45
5.3.2	Site internet	46
5.3.3	Réseaux sociaux.....	47
5.3.4	Média - parrainage	47
	En guise de conclusion	48
	Annexe n°1 : Structures pédagogiques – Espaces d’autonomie de l’établissement	49
	Annexe n°2 : Eléments de bilan Journée portes Ouvertes / Samedi 31 janvier 2026.....	50

Le conseil d’administration est mis en place à la suite d’instances de concertation et décharge (conseil intérieur, conseil de centre, conseil de perfectionnement, conseil de délégués des apprenants).



Figure 1 - Projet pédagogique - Bac Pro Aménagements Paysagers 24-26

1 ACTIONS PEDAGOGIQUES - ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

1.1 ACTIONS PEDAGOGIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

1.1.1 Projet 1^{ère} AP : Plantation de haie au tiers lieu « Le Treuil ».

Le jeudi 29 janvier 2026 la classe de premier bac pro Aménagement Paysager encadrée de M. Gaubert, M. Montmain et M. Gaumet a réalisé un chantier au tiers lieu du Treuil situé sur la commune de Chamboeuf.

Sur cette journée le chantier s'est déroulé en deux temps :

- La plantation d'une haie de 36 mètres. Il s'agit de la deuxième phase d'un projet global qui se déroule sur trois ans.

- Une intervention sur la portion plantée l'année dernière avec une plantation de remplacement de 10 sujets morts. L'ensemble du linéaire a été repris. Les élèves ont repositionné des gaines de protection gibiers, effectués des tailles de formation, désherbés au pied de chaque végétaux.

Une belle journée placée sous le soleil et la bonne humeur de tout le monde.



Mise en place du paillage sur la portion plantée cette année



Portion plantée l'année dernière après l'intervention des élèves

Pilat

Des mares restaurées pour préserver grenouilles et autres amphibiens

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Monts du Pilat a entamé un projet de restauration de mares pour permettre aux amphibiens de mieux y vivre et s'y reproduire. Mais cette action a également une visée de sensibilisation sur le plan écologique. Le point en trois questions.

En 2024, un grand inventaire des amphibiens a été lancé par le Parc naturel régional (PNR) afin d'étudier ces populations dans le temps.

« Cela a permis de prendre des informations sur le milieu naturel dans lequel ils évoluent, indique Lisa Trinquier, chargée de missions environnementales. À chaque fois qu'on allait voir une mare on prenait des informations : est-elle entourée de conifères, accessible, bouchée par de la vase et des arbres, etc. »

Deux phénomènes qui entraînent le comblement de la mare

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Monts du Pilat basé à Maillies a décidé de lancer un projet de restauration de mares sur le territoire en s'appuyant sur les données récoltées. Le Parc du Pilat avait déjà restauré des mares il y a une dizaine d'années.

1. Comment les mares ont-elles été sélectionnées ?

Sur les 200 mares tirées au sort et visitées dans le cadre de l'inventaire sur les amphibiens, une trentaine, au minimum, ont été identifiées comme « très pénuriques » à entretenir, souligne Lisa Trinquier. Les propriétaires ont été contactés et plusieurs ont répondu. « On les rencontre et on leur explique quel est le projet et pourquoi une mare doit être entretenue. »

« Nous intervenons en automne et en hiver pour éviter le dérangement des espèces en période de reproduction. »

Lisa Trinquier, chargée de missions environnementales



Les chantiers sont menés par le CPIE ou des élèves. Photo fournie par le CPIE

Ces sites où l'eau dort sont soumis à une évolution naturelle. « Il y a deux phénomènes, détaille la spécialiste : la végétation du bord empiète petit à petit vers le centre et le comblement par le bas dû à une accumulation de matières organiques. La lame d'eau se réduit et ces deux phénomènes s'entraînent l'un et l'autre. On finit par avoir une mare comblée. »

2. Quel est l'objectif ?

Le projet est mené à destination des amphibiens - qui n'ont pas beaucoup d'habitats favorables. L'idée était de reconstruire les milieux existants. Une mare qui ne possède plus qu'un filet d'eau va s'assécher plus vite. C'est surtout au niveau des pontes des amphibiens et de certaines parades nuptiales. Il faut un certain volume d'eau.

Huit à dix mares doivent être restaurées entre 2025 et 2026.

Partant du constat que l'intérêt qui y est porté ou l'utilisation des mares (irrigation ou abreuvement) est très faible aujourd'hui, le centre souhaite que ces mares existent bénéficient d'un entretien. « Sachant qu'on restaure une mare que

sur un tiers ou la moitié afin de respecter le milieu naturel et de ne pas avoir un trac trop violent ici. Nous intervenons en automne et en hiver pour éviter le dérangement des espèces en période de reproduction. »

3. Comment sensibiliser ?

Les chantiers sont réalisés en partenariat avec des établissements scolaires (*) ou par les salariés et bénévoles du CPIE. Plusieurs ont déjà eu lieu ou sont programmés à Echallat, Châteauneuf ou Saint-Clément.

Une note envoyée à 200 propriétaires et gestionnaires de mares

Le CPIE dispose de financements pour cette période (Fondation Crédit Mutuel, Agence de l'eau Loire Bretagne, fonds de dotation Maupertuis) et

compte aller en chercher de nouveaux pour poursuivre son projet et de venir réfléchir sur le sujet. « Le but est que les entretiens des mares perdurent. »

Ces opérations contiennent également un volet de sensibilisation des élèves. « C'est très concret pour eux et nos partenaires sont demandeurs. Chaque classe bénéficie d'une demi-journée de présentation. Ils viennent en chantier en ayant en tête des éléments sur les mares et les amphibiens. Cet objectif de gestion écologique donne un sens à leur intervention. »

Une note envoyée à 200 propriétaires et gestionnaires de mares

Le PNR va envoyer une note aux deux cents propriétaires et gestionnaires de mares en expliquant les processus naturels de fermeture de mares et comment l'environnement. En 2026, une animation auprès du grand public avec une journée d'échanges sera organisée.

Une note envoyée à 200 propriétaires et gestionnaires de mares

Le CPIE dispose de financements pour cette période (Fondation Crédit Mutuel, Agence de l'eau Loire Bretagne, fonds de dotation Maupertuis) et

compte aller en chercher de nouveaux pour poursuivre son projet et de venir réfléchir sur le sujet. « Le but est que les entretiens des mares perdurent. »

Ces opérations contiennent également un volet de sensibilisation des élèves. « C'est très concret pour eux et nos partenaires sont demandeurs. Chaque classe bénéficie d'une demi-journée de présentation. Ils viennent en chantier en ayant en tête des éléments sur les mares et les amphibiens. Cet objectif de gestion écologique donne un sens à leur intervention. »

Le PNR va envoyer une note aux deux cents propriétaires et gestionnaires de mares en expliquant les processus naturels de fermeture de mares et comment l'environnement. En 2026, une animation auprès du grand public avec une journée d'échanges sera organisée.

*** Dotation Nove**
(*) Les lieux de financements sont : l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Fondation Crédit Mutuel, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le fonds de dotation Maupertuis et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

1.2 VOYAGES SCOLAIRE – COMPTE RENDU :

Le voyage scolaire des 2nd Productions Horticoles et des CAPA MA adultes a eu lieu les 6 et 7 janvier 2026 sur le département du Puy de Dôme (63).



Arrive prévu à Issoire, dans les bureaux de la DIR MC.

Qu’est-ce que la DIR MC ?

La direction inter départementale des routes du massif central est un organisme géré par l’état qui s’occupe d’entretenir l’autoroute sur un large territoire. Nous nous sommes concentrés sur l’A75. Ils améliorent aussi les conditions de circulation et favorisent la sécurité pour les usagers et les agents. Ils mettent par exemple aux normes les postes d’appel d’urgence et créent des refuges (par exemples 18 refuges créés sur la portion d’autoroute entre Coudes et Issoire). Ils élargissent la bande d’arrêt d’urgence à 2,5 mètres partout où cela est possible.



Pourquoi sont-ils liés au végétal local® ?

Leurs actions impactent l'environnement car l'élargissement des routes peut détruire certains habitats ou végétaux protégés. Avant toute intervention, une étude est réalisée sur l'impact réel de ces modifications. Lors de cette étude, des ormes lisses ont été découvert sur les parcelles impactées. Ils ont dû s'engager à mettre en place des mesures de compensation : récolte de graines sur les ormes présents déjà sur le site, culture puis replantation. La DIR MC n'est pas compétente sur ce sujet, elle a donc fait appel au Campus de Montravel qui a accompagné dans toutes les étapes. Une classe est venue récolter les graines sur le site puis les graines ont été semées, entretenue aux serres du Campus, enfin, nous venons pour réaliser la dernière étape : la plantation.

Malheureusement nous apprenons que des plants d'autres végétaux locaux plantés par un paysagiste dans ce même projet ont été en partie ravagés par un groupe de sangliers.

Après un pique-nique au chaud dans les bureaux, départ pour le site de plantation, accolé à l'autoroute.

Plantation

Arrivés sur le site, nous constatons les dégâts puis nous nous répartissons en petits groupes.



Étapes de plantation

1. Creuser : A l'aide d'une fourche-bêche, de bêche et de pioche (outils dépendant du type de sol, à proximité ou non de la rivière Allier), nous avons creusé un trou de 40 par 40 cm. Puis avec la pelle nous avons enlevé la terre du trou
2. Nous avons ajusté la taille du trou suivant la taille du plant
3. Habillage : Tout d'abord nous avons coupé à environ 2 cm des racines (pour stimuler la pousse des racines secondaires) en fonction de leurs tailles, ainsi que la tige (en biseau à environ 1cm au-dessus d'un bourgeon)
4. Mise en place : Avec le manche d'un outil posé au-dessus du trou (horizontalement), nous avons positionné le plant pour que le collet se trouve à moitié enterré. Le collet est le point d'intersection entre le système aérien et le système racinaire.
5. Rebouchage : Pendant qu'une personne tient le plant dans la bonne position, l'autre rebouche avec de la terre. Le sol étant bien riche par endroit, aucun apport n'a été rajouté.

Parfois le long de l'Allier lorsque le sol était très sableux, nous avons rajouté au fond du trou un peu de compost.

6. Tassement : Nous avons tassé avec nos pieds autour du plan. Pour s'assurer que le plant était assez tassé, nous avons tiré légèrement dessus, s'il ne bougeait pas, c'était suffisant.
7. Tuteurage : Un tuteur est positionné ainsi qu'un filet pour protéger des animaux. Les filets présents sur le site n'étaient pas assez solides pour les sangliers donc nous n'en avons pas installés.

Au vu de la météo, le pralinage et l'arrosage n'ont pas été réalisés. La température négative risquait de geler les racines et de trop fragiliser les plants.



Le pralinage est une étape où on mélange l'eau, la terre avec du compost, fumier ou excréments de vache. Dans cette bouillie sont plongées les racines afin de permettre un meilleur développement racinaire.

L'arrosage après la plantation permet de tasser et de faire adhérer la terre aux racines. Il est appelé « plombage ».

Mercredi :

Après une nuit sur le site des éclaireurs de France, nous avons pu participer à 3 activités différentes :



Préparation de pizzas

Nous avons réalisé la pâte à pizza que l'on a fait gonfler pendant une petite heure, ensuite nous avons étalé la pâte et garni avec des produits locaux.



Jeu de piste Nous avons réalisé un petit jeu de piste avec des questions liées à la biodiversité pour découvrir le site.



Plantes aromatiques et sirop

Le dernier atelier consistait à réaliser à plusieurs un sirop de lavande, ainsi que des petits jeux sur les plantes aromatiques.



1.3 VOYAGES SCOLAIRES – PROJETS

1.3.1 Voyage - CS Constructions Paysagères

Du 18 au 22/05/26 inclus

Lieu : Saint-Andéol de Vals (07600) ou Chirols (07380)

Dans le cadre de la certification de leur diplôme, les apprentis sont amenés à développer leurs connaissances et compétences sur la construction de murets en pierres sèches.

Le Campus Montravel a ainsi décidé de poursuivre la collaboration engagée depuis 2 ans avec l'association Ardéchoise ELIPS* afin de permettre aux apprentis d'aborder le module C3.2 en bénéficiant de l'expertise de cette structure en matière de construction pierres sèches. L'association prône la réalisation artisanale et manuelle des chantiers et transmet aux apprentis les valeurs du travail d'équipe afin de réaliser ensemble les tâches les plus difficiles.

Ce partenariat a pour objectif de donner une autre dimension à ce module grâce aux apports techniques des muraillers/caladeurs de l'association. Ils vont ainsi évoluer dans un site classé du Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche dans un environnement naturel d'exception.

L'encadrement technique sera assuré conjointement par les formateurs de Montravel ainsi qu'un expert murailler/caladeur de l'École Locale et Itinérante de la Pierre Sèche (ELIPS). Le projet collaboratif choisi consistera selon le site choisi par l'association :

- **Option 1** : Calade ancestrale à restaurer, grès.

Méthodologie : Réalisation d'une calade dans le respect des pratiques traditionnelles et du guide des bonnes pratiques de l'association ELIPS

Lieu : Saint-Andéol-de-Vals

- **Option 2** : Mur de soutènement à restaurer, granite.

Méthodologie : de la purge au montage de l'appareillage, toutes les phases sont abordées en interaction avec les formateurs sur le chantier.

Lieu : Chirols

*Association ELIPS : Localisée en Ardèche à Chirols, l'école locale et itinérante de la pierre sèche rassemble des formateurs expérimentés à la technique de la pierre sèche. Bénéficiant de transferts de compétences, l'ELIPS et ses muraillers caladeurs sont en effet experts en analyse et diagnostic de tout ouvrage en pierres sèches. Nos professionnels enseignent la pierre sèche dans le respect des règles de l'art. L'école locale et itinérante de la pierre sèche intervient également sur les actions de valorisation de la pierre sèche en étant acteur sur toutes les problématiques que soulèvent le développement de la filière professionnelle, l'acculturation des préconisateurs et prescripteurs, la transmission d'une technique au grand public et aux futurs professionnels. Site internet : <https://www.elipsecoledelapierreseche.com/>



1.3.2 Voyage - CAP Fleuriste



Du 14 au 18 juin 2026 inclus
Lieu : Naples (Italie)

Budget estimatif : 7 155€. Financement : EPL (4 318€), Asso de Montravel (1 528€), apprenants (1 309€). L'OPCO EP sera sollicité dans le cadre du forfait de mobilité de l'alternant versé à l'organisme de formation à hauteur de 500€ par semaine/ apprenti soit 3 500€. En effet, la visite d'un centre italien de formation aux métiers de la fleuristerie est programmée.

Dans le cadre de leur parcours de formation en fleuristerie, il est attendu des apprenants une ouverture à d'autres cultures sociales et professionnelles. Un voyage d'étude s'inscrit dans les référentiels de formation.

Le projet pédagogique/éducatif et plus particulièrement le programme sont en cours de finalisation avec l'agence de voyage. Il intégrera des visites et activités en lien avec les modules suivants :

- Module de botanique et de reconnaissance de végétaux
- Rencontres avec des professionnels du secteur : visite d'un centre italien de formation aux métiers de la fleuristerie
- Découverte de la culture et des produits de la région de Naples : visite de Naples et de Pompéi
- Découverte des paysages et de la flore locale : visite de l'Etna
- Visite de jardins : parc et jardin du palais royal de Caserta

Ce voyage d'étude permettra donc non seulement d'approfondir des connaissances pratiques et théoriques en lien avec le référentiel du CAP fleuriste, mais aussi d'offrir une expérience enrichissante et immersive dans un contexte professionnel stimulant.

1.3.3 Voyage - CAP1 Vers les Compétences éco-psycho sociales en itinérance pédestres.

Ce projet de randonnée pour la classe de **CAP Métiers de l'Agriculture 1 année** est toujours le fils conducteur qui permet à des élèves aux profils hétérogènes, de travailler sur leurs compétences psycho-sociales.

Mr TURICIK, enseignant d'EPS, prépare les jeunes avec des randonnées, 6 randonnées préparatoires, afin de les préparer au projet de randonnée en juillet.

Le projet prévoit une sortie scolaire en fin d'année scolaire 2026.

En effet, si le temps académique permet aux apprenants de remplir leur sac à dos de compétences techniques et de connaissances, il sera complété de capacités leur permettant de conduire leur vie professionnelle, civique et personnelle en pleine responsabilité, et d'être capable d'adaptation, de créativité, d'entraide et de solidarité.

Une demande de subvention sera transmise au Conseil régional, pour ce projet – Dispositif Découverte Région – Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine.

1.4 POLE INCLUSION – ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Nombre d'élèves accompagnés : **31 élèves.**

1.4.1 Mouvement du personnel

- Accueil de Feyrouz Berbaza le 03 novembre 2025 (remplct Mme ARNAUD),
- Accueil de Chloé Michel le 01 décembre 2025.
- Accueil de Valérie Joubert le 15 janvier 2026.

L'équipe d'accompagnement est composée 7 personnels AESH.

« Les personnels AESH remercient l'équipe de direction pour avoir su écouter les besoins et pour sa réactivité dans les embauches ».

1.4.2 Participation aux conseils de classes

Selon la répartition faite en début d'année : selon les référents par classe.

Il convient de poursuivre les échanges avec les enseignants pour intégrer les difficultés que les élèves expriment (Besoins d'individualisation).

1.4.3 Organisation du suivi, coordination et planification.

Réunion d'équipe avec la coordinatrice ULIS : mise en place de réunions tous les 15 jours, le lundi de 09 h à 10h. Ces réunions permettent des discussions autour de situations rencontrées, des points sur les élèves, leurs progrès, leurs problèmes, et des points sur les accompagnements

1.4.4 Dynamique d'équipe et formation

- Participation de Feyrouz aux 60H de formation obligatoire des nouveaux AESH.
- Implication dans les réunions de concertation des classes.
- Participation à une formation FORMCO de 3 jours de Dalila Benyamina
- Participation à une formation FORMCO de 1 jour de Sylvie Moreira
- Travail administratif effectué par Théo Contessa : CR réunions, publication des GE-VASCO sur pronote.

1.4.5 Besoins d'individualisation identifiés

- En TPH, 3 élèves ont demandé du soutien dans les matières scientifiques.
- En 1AP, 2 élèves ont demandé du soutien dans les matières scientifiques entre autre.

Théo Contessa a travaillé avec ces élèves quelques mercredis après-midi lors du 1er trimestre : reformulation, reprise des exercices, révisions, et rédaction de fiche de révision.

Ce travail a été bénéfique, les notes des élèves aux devoirs ont été sensiblement en hausse.

Malheureusement, cette mission ne faisant pas partie de la fiche de poste d'un AESH, ce soutien n'a pas pu perdurer.

1.5 ACTIONS SANTE ET CITOYENNETE

1.5.1 ProDAS

C'est quoi le ProDAS ?

Le ProDAS, ou PROgramme de Développement Affectif et Social, est un programme précoce de prévention et de promotion de la santé mentale qui vise à favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en développant les compétences psychosociales des enfants et des adolescent(e)s en milieu scolaire.

4 personnes formés en février 2025 (M. PETIT, C Méric, S. Thevenot, A. Lager).

12 séances de 1h tous les 15 jours pour la classe de 3EA.



A mi-parcours avec la classe de 3 AE. Nous avons travaillé sur les émotions : savoirs les nommer, les repérer et les besoins qu’elles vivent questionnées.



1.5.2 EVARS

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps
- Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s’exprimer
- Permettre des choix responsables
- Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l’empathie
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

Les séances ont eu lieu pour les 3 EA, secondes et premières courant janvier avec l’appui de l’école des parents et de l’exposition sur les IST.

Un projet ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

→ Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs fondamentales, telles que le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes
- Lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide

→ Comment ?

- Au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge conformément à la loi en vigueur depuis 2001
- Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves :
 - 1^{er} degré : éducation à la vie affective et relationnelle
 - 2^e degré : éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité

Janvier 2025



1.5.3 Salle Zen



Passages Salle Zen <i>Période - 1 septembre au 13 janvier 2026</i>	Nombre de passages	Nombre de personnes
Classes Lycée	1	80
Classes CFPPA	4	36
Sieste Lycée	55	302
Sieste CFFPA		65
Sieste personnel		3
Integration CFPPA	7	65
Soirée internat	2	10
Extérieur	1	1
TOTAL	70	562

370 personnes sont venues pendant le temps de midi pour un temps de repos, contre 109 en décembre 2024.

Une augmentation surtout au niveau du midi, stable pour l'utilisation par le personnel (pour 7 l'an dernier à la même période).

Seul les surveillants ne peuvent l'utiliser car elle est trop excentrée par rapport au foyer internat. Une réflexion est en cours entre le service infirmerie et vise scolaire, l'ALESA et des référents apprenants élèves, sur une fusion de la salle cinéma (actuelle) et salle zen afin de permettre au interne de pouvoir bénéficier dans un lieu adapté à la relaxation en fin de journée, tout en profitant de temps cinéma.

En journée, cette salle gardera sa fonction de salle zen et permettrait d'accueillir plus de jeunes pendant midi.

Les enseignants pourraient avoir de plus grand groupe classe. Et il y aurait du matériel pour diffuser vidéo, cours (rétroprojecteur, enceinte...).

2 VIE AU CAMPUS MONTRAVEL

Le règlement intérieur est appliqué dans une version rénovée depuis le 1^{er} janvier 2026. Des modifications ont été votées au CA de 26 novembre 2025.

Famille-Scolarité 

Vacances scolaires 2026 - 2027



Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	NC*
Vacances de la Toussaint		Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël		Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Du samedi 13 février au lundi 1 ^{er} mars 2027	Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027	Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027	NC*
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027	Du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2027	NC*
Vacances d'été		Samedi 3 juillet 2027		

*Non communiqué.
Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

À noter

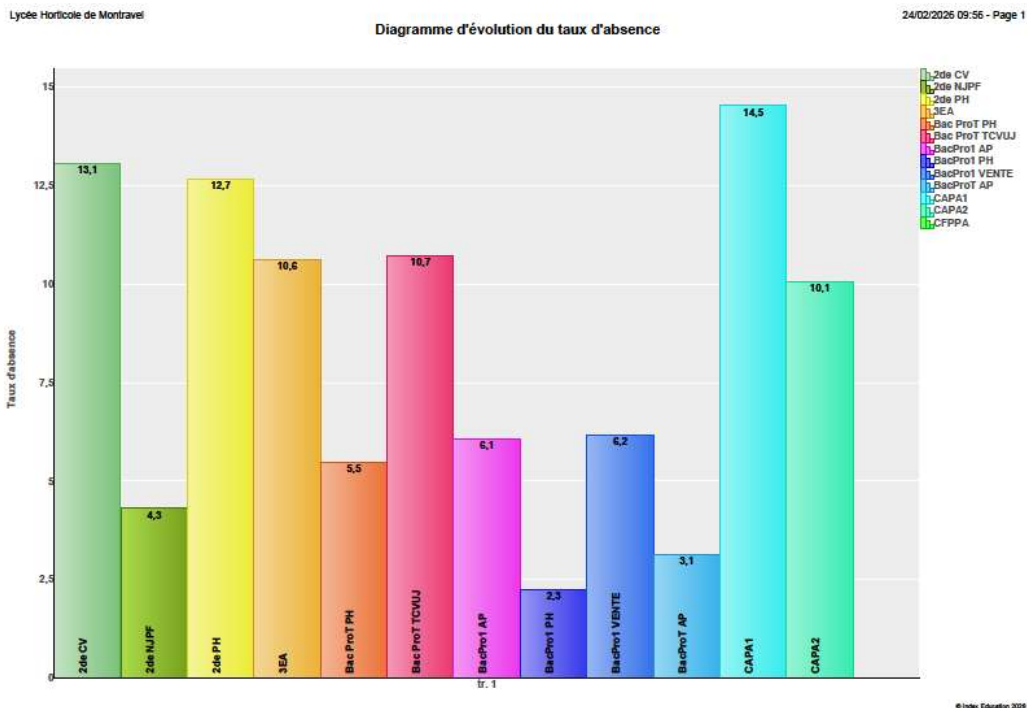
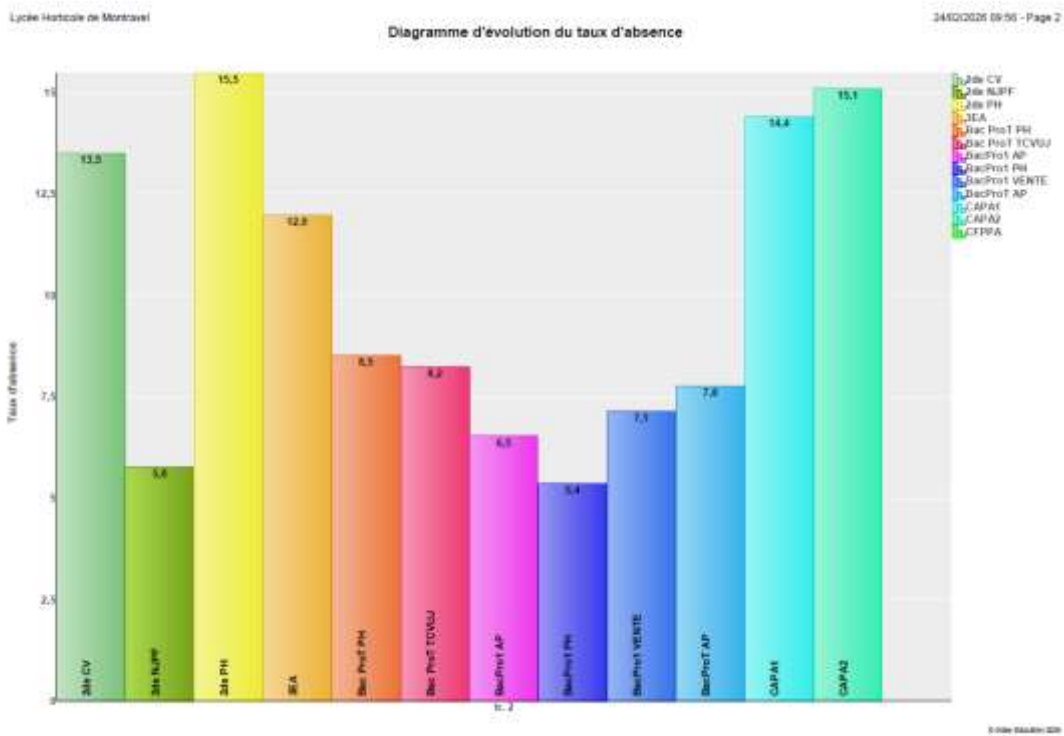
Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 7 mai 2027.

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.

 Service Public

2.1 RAPPORT DU CONSEILLER PRINCIPAL D’EDUCATION

2.1.1 Analyse de l’évolution du taux d’absentéisme



L'analyse des données relatives au taux d'absentéisme met en évidence un niveau globalement élevé dès le premier trimestre, suivi d'une augmentation notable au deuxième trimestre pour la majorité des classes.

2.1.1.1 Situation au premier trimestre

Au premier trimestre, plusieurs classes présentent des taux d'absence significatifs, supérieurs ou proches de 10 %. Les niveaux les plus élevés sont observés en CAPA1 (14,5 %), en classe de 2de CV (13,1 %) et de 2de PH (12,7 %), ainsi qu'en 3EA (10,6 %) et en Bac Pro Terminale AP (10,1 %).

À l'inverse, certaines classes affichent un absentéisme nettement plus faible, notamment Bac Pro 1re AP (2,3 %), CAPA2 (3,1 %) et 2de NJPF (4,3 %).

Globalement, les classes de début de cycle (seconde) et les formations CAPA apparaissent particulièrement exposées dès cette période.

2.1.1.2 Situation au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre, une augmentation des absences est constatée dans la majorité des classes. Plusieurs d'entre elles atteignent ou dépassent le seuil de 14 %, notamment 2de PH (15,5 %), CAPA2 (15,1 %), CAPA1 (14,4 %) et 2de CV (13,5 %). La classe de 3EA présente également un taux élevé (12,0 %).

Les classes les moins touchées enregistrent néanmoins des taux supérieurs à 5 %, ce qui demeure notable. C'est le cas notamment de 2de NJPF (5,8 %), Bac Pro 1re PH (5,4 %) et Bac Pro Terminale PH (6,5 %).

2.1.1.3 Évolution entre les deux trimestres

La comparaison entre les deux périodes met en évidence une dégradation globale de la situation.

Certaines classes connaissent une augmentation particulièrement marquée. La plus significative concerne CAPA2, dont le taux passe de 3,1 % à 15,1 %. Une hausse importante est également observée en 2de PH (12,7 % à 15,5 %).

D'autres classes maintiennent un niveau d'absentéisme élevé sans amélioration notable, comme CAPA1 (14,5 % à 14,4 %) et 2de CV (13,1 % à 13,5 %).

Quelques groupes présentent une relative stabilité, avec des variations limitées, notamment 2de NJPF et Bac Pro Terminale PH.

Ces chiffres sont à ponctuer avec plusieurs situations individuelles d'absentéisme et de décrochage scolaire :

- 1 en CAPA1
- 1 en CAPA2 (depuis le début du second trimestre)
- 2 en 2PH
- 3 en 2CV
- 1 en 3EA

- 1 en TermAP

Ces situations ont amené à plusieurs mesures de la part du service vie scolaires :

- Rédaction d'une Information Préoccupante
- La rédaction d'un dossier d'absentéisme
- Mise en place de la MLDS pour deux élèves
- Des rencontres avec les familles pour travailler l'orientation
- Des courriers aux familles pour rappeler les obligations de scolarisation
- Des rencontres avec les services éducatifs d'accompagnement
- Une réorientation dans une filière plus adaptée
- Une démission

2.1.1.4 Analyse par niveau de formation

Les données mettent en évidence une vulnérabilité particulière des classes de seconde et des formations CAPA, qui concentrent les taux d'absence les plus élevés et les progressions les plus importantes. Le travail effectué entre les PP et la Vie scolaire permet d'appréhender les situations individuelles et d'y apporter des solutions rapidement.

La réaction des services sociaux du département permet aussi une bonne prise en charge des élèves absents.

Le nouveau partenariat mis en place avec la MLDS est bénéfique dans la mise en place de mesures d'accompagnement dans le cadre du décrochage scolaire.

La majorité des élèves absents en cours présentent un désintérêt important pour leur filière, il faut donc trouver d'autres leviers que la motivation pour les aider à rester en cours.

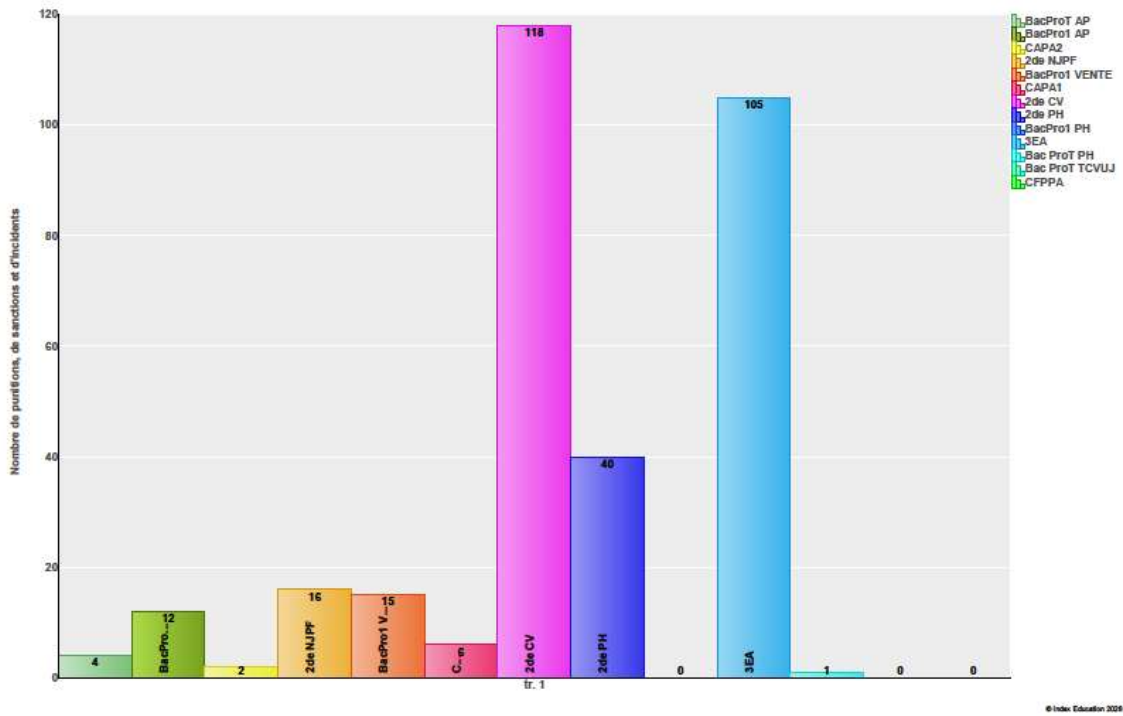
Les classes de première et terminale professionnelle apparaissent globalement moins touchées.

2.1.2 Analyse de l'évolution du nombre d'incidents

Lycée Horticole de Montravel

24/02/2026 10:00 - Page 1

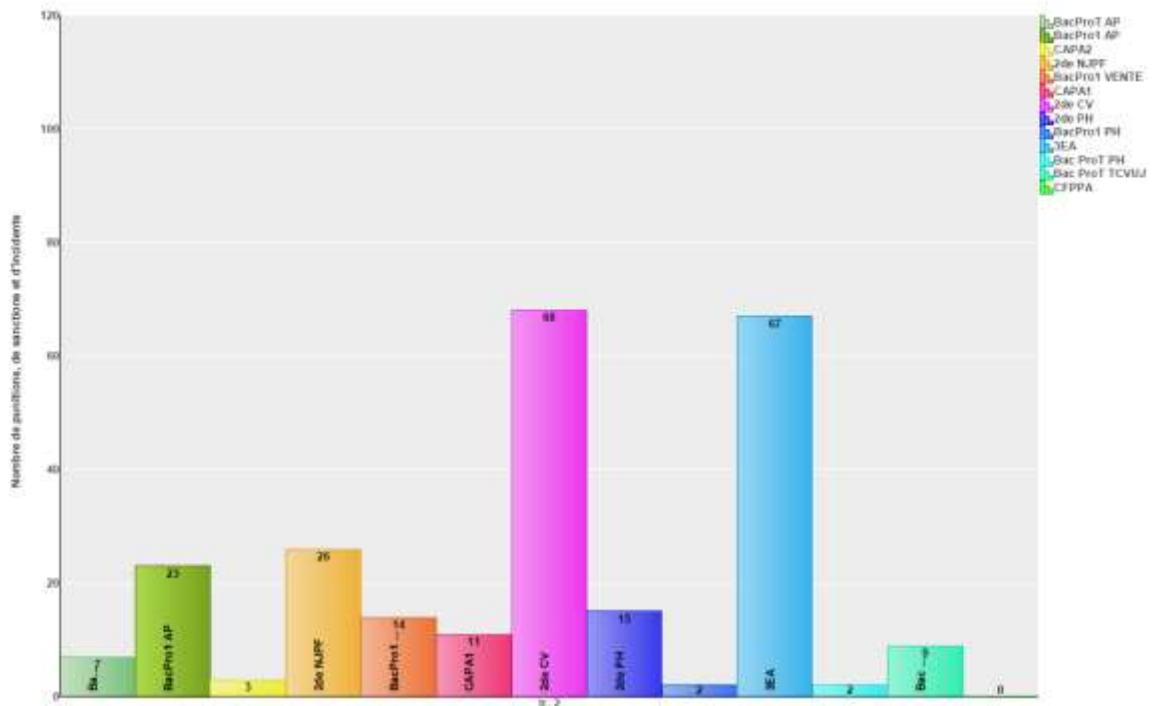
Diagramme d'évolution du nombre de punitions et sanctions



Lycée Horticole de Montravel

24/02/2026 10:00 - Page 2

Diagramme d'évolution du nombre de punitions et sanctions



L'analyse des données relatives aux incidents met en évidence à la fois des disparités importantes entre les classes et une concentration des faits autour de certains types de comportements.

- Situation au premier trimestre

Au premier trimestre, plusieurs classes présentent un volume d'incidents particulièrement élevé. Les niveaux les plus importants sont observés en 2de CV (118 incidents) et en 3EA (105 incidents), très au-dessus des autres groupes. La classe de 2PH (40 incidents) se situe également à un niveau notable.

D'autres classes présentent un nombre d'incidents plus modéré, notamment Bac pro 1CPH-Vente (15 incidents), 2 NJPF (16 incidents) et CAPA1 (6 incidents), tandis que certaines formations enregistrent peu ou pas d'événements.

Ces données traduisent une forte concentration des difficultés disciplinaires dans un nombre restreint de classes, principalement en début de cycle.

- Situation au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre, l'évolution est contrastée selon les groupes.

Une diminution significative est observée dans certaines classes initialement très exposées, notamment 2de CV (68 incidents) et 3 EA (67 incidents), bien que ces niveaux demeurent élevés.

À l'inverse, certaines classes connaissent une augmentation, en particulier 2de NJPF, dont le nombre d'incidents passe à 26.

Globalement, si une amélioration apparaît dans les classes les plus problématiques, la situation reste hétérogène.

2.1.2.1 Analyse des motifs d'incidents sur l'ensemble de l'année

L'analyse annuelle des motifs, portant sur un total de 777 incidents, montre une prédominance très nette des comportements liés au fonctionnement ordinaire de la classe plutôt que des actes de violence grave.

Les motifs les plus fréquents sont :

- **Comportement (29,54 %)**
- **Comportement irrespectueux (21,34 %)**
- **Manque de travail (6,45 %)**
- **Dissipation (4,22 %)**
- **Insolence (3,28 %)**
- **Dort en cours (3,63 %)**
- **Retard(2,46 %)**
- **Utilisation du téléphone portable (2,46 %)**
- **Travail non fait (2,11 %)**
- **Dégradation de matériel (2,11 %)**

Ces éléments indiquent que l'essentiel des incidents relève :

- De difficultés comportementales,
- D'un manque d'engagement scolaire,
- De perturbations du déroulement des cours,
- D'un rapport à l'autorité parfois problématique.

Les actes de violence verbale ou physique, les dégradations graves ou les infractions majeures apparaissent quantitativement marginales.

De nombreux autres motifs existent mais restent très minoritaires (vols, harcèlement, intrusion, menaces, non-respect des règles spécifiques, etc.), témoignant d'une diversité de situations sans caractère massif.

Les données suggèrent que les incidents relèvent principalement d'un climat de classe perturbé plutôt que d'une violence structurelle. De plus, les incidents se concentrent sur une minorité d'élève.

Les classes de seconde et de 3^{ème} apparaissent particulièrement exposées, ce qui peut s'expliquer par :

- Les difficultés d'adaptation au cadre du lycée,
- L'hétérogénéité des parcours scolaires antérieurs,
- Les difficultés d'orientation
- Des problématiques d'engagement dans la formation.

L'établissement présente une concentration des incidents dans quelques classes, principalement en début de cycle, avec une amélioration partielle entre les deux premiers trimestres pour les groupes les plus touchés.

L'analyse des motifs montre que la majorité des incidents relève de comportements perturbateurs ordinaires et d'un manque d'investissement scolaire plutôt que d'actes graves.

Ces constats invitent à poursuivre les actions éducatives et préventives visant :

- L'amélioration du climat de classe,
- Le renforcement du respect des règles,
- L'accompagnement de l'engagement scolaire,
- L'attention particulière portée aux classes de seconde.

2.1.3 Actions éducatives et moyens mis en place

Face aux nombres importants d'incidents au 1^{er} trimestre dans 3 classes (2CV, 3EA et 2PH), la vie scolaire et l'équipe pédagogique ont engagé rapidement des moyens et mis en place des actions éducatives de diverses sortes.

Pour commencer, le CPE et le PP ont effectué des entretiens avec les parents des élèves concernés. Pour la classe de seconde CV, une réunion de classe avec les responsables légaux a été mise en place dès la première quinzaine de septembre.

Durant le premier trimestre, plusieurs réunions avec les équipes pédagogiques ont été mise en place pour mettre en place des procédures très spécifiques liées aux problématiques de ces trois

classes (plan de classe, harmonisation des pratiques en terme de punitions, procédures de sortie de cours en cas de besoin, changement de salle, intervention de la direction...).

Des commissions éducatives ont eu lieu, ainsi que la mise en place de contrat d'engagement sur les deux premiers trimestres en réponse à des comportements irrespectueux, des absences, un manque de travail.

Classes	Élèves	Né(e) le	Sexe	Régimes	Commissions	
					Commission éducative	Contrat d'engagement
2de CV	7 élèves				6	1
3EA	1 élèves				1	-
BacPro1 AP	2 élèves				2	-
3 classes	10 élèves				9	1

Des réponses éducatives variées et adaptées à chaque élève ont été mis en place (Fiche de suivi, Lettre d'excuse, EDT aménagé, Heures d'individualisation, Mise en place d'ESS...)

Malgré ces dispositions et actions éducatives, plusieurs procédures disciplinaires ont été mises en place à l'encontre de plusieurs élèves (cf tableau ci-dessous), allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

Classes	Avertissement	Blâme	Exclusion temporaire de l'établissement	Exclusion temporaire de la classe	Exclusion définitive	Mesure de responsabilisation	Mesure conservatoire	Exp.	Nb élèves
2de CV	2 (28,57%)		3 (100,00%)		3 (37,50%)		1 (100,00%)		6
2de NLPF									2
2de PH					2 (28,00%)				7
3EA			2 (100,00%)	1 (100,00%)	3 (37,50%)		1 (100,00%)		6
Bac Pro1 PH									1
Bac Pro1 TCUIJ	1 (14,29%)								7
BacPro1 AP									1
BacPro1 PH	1 (14,29%)								7
BacPro1 VENTE	1 (14,29%)								7
BacPro1 TAP	2 (28,57%)								7
CAPR1		1 (100,00%)							1
CAPA2									1
Total	7	1	5	1	6	-	2	-	19

3 PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2026

3.1 CARTE DE FORMATIONS

La carte des formations s'inscrit dans la continuité de l'année scolaire 2025-2026.

3.1.1 3ème de l'Enseignement Agricole – Ouverture RS 2025

L'accès de la classe de 3ème de l'enseignement agricole est possible pour tout élève issu de la classe de 4ème.

3.1.1.1 Choix des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Le niveau d'exigence et le choix de l'approfondissement pédagogique sont à considérer **comme des repères de progressivité**. Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) adoptés pour l'année 24-25 seront reconduits :

Accueil vente

Les végétaux cultivés
La transition agro-écologique et le développement durable

3.1.1.2 Stage en entreprise

4 semaines de stage individuel en entreprise sur la scolarité seront proposées (+1 semaine par rapport à l'année 2024-2025).

3.1.1.3 Affectation et admission

Le parcours de formation 3^{ème} de l'EA du Campus Montravel intègre la Commission d'affectation départementale des 3^{ème} Prépa métiers.

Cette commission affecte les dossiers avec des concertations entre acteurs de l'EN (CIO, Principaux de collèges, IEN IO). Les dossiers sont établis par les parents et le collège et transmis au CIO (Clapier pour le campus montravel)

La Commission est programmée en mai

3.1.2 . CQP AGENT en productions fruitières – Ouverture RS 2026



Les exploitations arboricoles de la Région Auvergne Rhône-Alpes sont diversifiées par leur production et par leur système de commercialisation (de la logistique d'expédition à la commercialisation). Les saisonniers sont amenés à réaliser des tâches spécifiques mais pour certains d'entre eux la polyvalence est de mise. Il y a toujours un fort besoin de main d'oeuvre en arboriculture (enquête Besoins en

Main-d'oeuvre (BMO) de France Travail 2025). Le CQP Agent de Production Fruitière constitue un moyen majeur pour accompagner la montée en compétence des salariés agricoles en poste et de former les futurs salariés des entreprises locales. Ce CQP est un excellent moyen de répondre aux nombreuses sollicitations et offres d'emploi de personnels qualifiés que nous recevons des entreprises ou des groupements d'employeurs de nos départements. C'est aussi un élément de réponse aux besoins du territoire et de développement de la filière (modernisation techniques et culturelles, amélioration de la compétitivité, changement climatiques, enjeux écologiques et sociétaux,

Ainsi, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par OCAPAT en septembre 2025, une candidature fut déposée aux côtés de l'EPL du Valentin (26). La CPRE (Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi) Auvergne-Rhône-Alpes a retenu cette candidature conjointe et habilite les 2 centres à déployer le CQP* (Certificat de Qualification Professionnelle) Agent en productions fruitières sur notre territoire. Cette habilitation est valable du 15/12/2025 au 15/12/2027. Elle est renouvelable 1 fois maximum pour une durée de 2 ans en l'absence de décision de retrait, de suspension de l'habilitation ou de renouvellement du référentiel.

La CPRE Auvergne-Rhône-Alpes est l'instance paritaire incontournable pour la mise en œuvre des CQP de la branche agricole et du paysage. C'est elle qui donne l'autorisation d'ouverture en région et qui est responsable de la certification, par délégation de la CPNE.

Blocs de compétences :

- Bloc 1 (140 à 175h) : Réaliser les travaux manuels de taille, protection et récolte des arbres fruitiers
- Bloc 2 (39 à 56h) : Réaliser les travaux mécanisés de conduite du verger
- Bloc 3 (21 à 35h) : Accompagner une équipe d'agents ou de saisonniers en agriculture
- Bloc optionnel : Organiser et assurer la maintenance de 1er niveau des matériels et équipements

Pour entrer en formation au CQP, le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle en travaux en productions végétales (récolte ou taille ou travaux en vert...).

<https://cqp.ocapiat.fr/certificat/cqp-agent-en-productions-fruitieres/>

* Un certificat de qualification professionnelle (CQP) est une certification créée et délivrée par une branche professionnelle qui atteste de la maîtrise de compétences liées à un métier.

3.1.3 CAP Fleuriste FOAD - Fermeture

Après expertise, la direction a acté de ne pas ouvrir pour la prochaine année scolaire 2026/2027 le CAP Fleuriste en 100% FOAD. L'information a été partagée aux équipes lors de la réunion de filière fleuriste en février.

Malgré le travail d'ingénierie déployé en 2024 par la Cellule Vertuel et les équipes de Montravel et en dépit de la qualité de la formation et des résultats aux examens (100%), en 2 années le modèle proposé n'a pas trouvé son public (4 stagiaires en 2024/2025, 5 stagiaires en 2025/2026) ne permettant pas une viabilité financière durable.

Les prospects sont/seront dirigés vers notre CAP fleuriste hybride dans l'éventualité où cette modalité puisse leur convenir.

3.1.4 Habilitation de parcours – voie de l'apprentissage

La réforme du lycée professionnel vise à lutter contre le décrochage scolaire, améliorer la réussite aux examens et dans les poursuites d'études, améliorer l'insertion professionnelle immédiate des lycéens qui le souhaitent.

La carte de formation en place sur le campus Montravel permet de choisir, à l'issue de la classe de 2de, la voie de l'apprentissage pour les options du Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles et technicien Conseil univers du jardin et aménagements paysagers.

3.2 CALENDRIER DES STAGES

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de la formation : elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves et elles sont un facteur déterminant de leur insertion professionnelle.

L'intérêt et l'efficacité des périodes de formation en milieu professionnel impliquent que les équipes pédagogiques mettent en place un accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'exploitation pédagogique de ces périodes.

« Les périodes de formation en milieu professionnel [...] correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève [...] acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. »

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) en CAP et en baccalauréat professionnel impliquent un rapport particulier avec l'entreprise. L'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée, l'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle.

Pour le CAP et le baccalauréat professionnel, ces périodes sont obligatoires et évaluées.

La durée globale des périodes de formation en milieu professionnel est fixée par l'arrêté de création du diplôme.

La répartition de ces périodes dans le calendrier scolaire au cours du cursus de formation est de la responsabilité des établissements scolaires, en fonction des contraintes pédagogiques et économiques locales. Les établissements peuvent aussi moduler le nombre de semaines de PFMP pour chaque année, dans le respect de la durée totale sur le cycle prévue pour chaque spécialité.

Les périodes de stage pour la formation 3^{ème} de l'EA sont identifiées comme stage d'observations.

La proposition du calendrier suivant sera proposée en délibération au Conseil d'administration.

CAMPUS MONTRAVEL

Projet - Synoptique
des parcours de formation

Année scolaire 2026-2027																	
Semestres	H. diplo / S.M.	3ème EA		CAP MA		2de RH		BAC Pro C/Pet		2de Conseil-Vente		BAC Pro T CV univers Jardinerie		2de NUPF		BAC Pro AP	
		1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
35	24/9/2026	S															
36	31/9/2026	S															
37	7/10/2026	S															
38	14/10/2026	S			S												
39	21/10/2026	S			S												
40	28/10/2026	S			S												
41	5/11/2026	S															S
42	12/11/2026	S														S	S
43	19/11/2026	S														S	S
44	26/11/2026	S															S
45	3/12/2026	S															S
46	10/12/2026	S															S
47	17/12/2026	S															S
48	24/12/2026	S															
49	31/12/2026	S															
50	7/1/2027	S															
51	14/1/2027	S															
52	21/1/2027	S															
53	28/1/2027	S															
1	4/1/2027	S															
2	11/1/2027	S															
3	18/1/2027	S															
4	25/1/2027	S															
5	1/2/2027	S															
6	8/2/2027	S															
7	15/2/2027	S															
8	22/2/2027	S															
9	1/3/2027	S															
10	8/3/2027	S															
11	15/3/2027	S															
12	22/3/2027	S															
13	29/3/2027	S															
14	5/4/2027	S															
15	12/4/2027	S															
16	19/4/2027	S															
17	26/4/2027	S															
18	3/5/2027	S															
19	10/5/2027	S															
20	17/5/2027	S															
21	24/5/2027	S															
22	31/5/2027	S															
23	7/6/2027	S															
24	14/6/2027	S															
25	21/6/2027	S															
26	28/6/2027	S															
27	5/7/2027	S															
Nombre de semaines		4	7	5	3	7	4	3	7	4	3	7	5				
	1547	0	0	1	2	2	2	2	2	4	3	3	1				
		4	7	6	5	9	6	5	9	8	6	10	6				
PLANNING		4	7	6	5	9	6	5	9	8	6	10	6				
Mise à jour le :	24/02/2026																

3.3 CALENDRIER DES FORMATIONS & HABILITATIONS

3.4 PROJET VIE AU CAMPUS

Dans le cadre de la circulaire DGER/POFEGTP/C2002-2013 du 17 DECEMBRE 2002, chaque établissement doit se munir d'un projet de vie scolaire en lien avec le projet d'établissement.

Le présent projet vie scolaire s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement, qui définit les orientations stratégiques et éducatives partagées par l'ensemble de la communauté scolaire. Celui-ci s'articule autour de trois axes

- Axe 1 : Garantir un climat scolaire favorable à la réussite et au bien-être des apprenants
- Axe 2 : Apprendre à apprendre
- Axe 3 : Le service vie scolaire pour la vie du campus

Le projet vie scolaire constitue une déclinaison opérationnelle de ces orientations. Il précise les objectifs, les modalités d'action et les priorités du service vie scolaire afin de contribuer pleinement à la réussite des apprenants, à la qualité du climat scolaire et à la cohérence éducative de l'établissement.

4 APPROCHE FINANCIERE

L'analyse financière est proposée sur un document en annexe. Le périmètre de l'exploration est sur plusieurs exercices.

4.1 VOIE SCOLAIRE – LYCEE (CENTRE 01)

Journal officiel du 7 mars 2026 du décret du 6 mars 2026 instituant l'aide exceptionnelle à l'apprentissage.

Le texte est entré en vigueur dès le lendemain de sa publication. Ainsi, l'aide pourra être versée pour les contrats d'apprentissage conclus entre le 8 mars 2026 et le 31 décembre 2026.

Montants prévus par le décret

■ *Entreprises de moins de 250 salariés*

4 500 € maximum pour les diplômés de niveau 5 (Bac +2 : BTS, DUT, etc.)

2 000 € maximum pour les diplômés de niveau 6 (Bac +3 ou Bac +4) et de niveau 7 (Bac +5), tels que les licences, masters ou diplômés d'ingénieur

■ *Entreprises de 250 salariés et plus*

2 000 € maximum pour les diplômés de niveaux 3 (CAP, BEP) et 4 (baccalauréat)

1 500 € maximum pour les diplômés de niveau 5 (Bac +2 : BTS, DUT, etc.)

750 € maximum pour les diplômés de niveau 6 (Bac +3 ou Bac +4) et de niveau 7 (Bac +5), notamment les licences, masters et diplômés d'ingénieur

Pour les contrats conclus avec une personne reconnue travailleur handicapé, le montant de l'aide peut être porté à 6 000 € maximum.

L'aide unique reste applicable aux contrats d'apprentissage conclus par les employeurs de moins de 250 salariés, pour les diplômés ou titres à finalité professionnelle allant jusqu'au niveau baccalauréat.

Son montant est fixé à 5 000 € maximum, porté à 6 000 € lorsque l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Références :

*Décret n° 2026-168 du 6 mars 2026 relatif à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis
C. trav. art. L. 6243-1 et D. 6243-2*

4.2 JARDINS DE MONTRAVEL (CENTRE 02)

4.2.1 FONCTIONNEMENT

4.2.2 RESULTAT D’INVESTISSEMENT

Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Investissement	0	0	19 272	145 394	70 133	36 093
Subvention	0	0	0	60 000	34 318	14 437
Résultat d’investissement	0	0	-19 272	-85 394	-35 815	-21 656
Objets			Camion exploite + Voiturette électrique	Espace Test Agricole + irrigation	Irrigation Serre Production	Gestion climatique + ouvrant + DPG + ombrières

Tableau 2 : Résultat d’investissement depuis 2021

4.2.3 Domaines d’activités

4.2.3.1 Production horticole

4.2.3.1.1 Cultures

Nous nous positionnons sur l’augmentation de la diversité de notre offre de productions internes. Les objectifs sont de

- réduire la part de négoce des végétaux de la jardinerie. L’effet attendu étant une baisse des charges d’achat de l’exploitation.

- augmenter l’activité de production pour qu’elle couvre un maximum de semaines dans l’année. L’intérêt étant d’occuper les salariés en continu tout en enrichissant leur savoir-faire et de proposer plus de possibilités de TP et de stages en temps et en techniques horticoles.

Ainsi nous continuerons à proposer nos végétaux de saisons tels les annuelles, bisannuelles, géraniums, diversification, chrysanthèmes sans oublier nos plants bio de légumes, d’aromatiques, de fleurs. Mais courant 2025 et début 2026, nous avons démarré une gamme de petits fruits (cassissiers, caseilles, framboisiers, groseilliers, mures), de pépinières (abélia, cotinus, forsythia, hibiscus, salix, spirées, thuyas, jasmins, liquidambars, prunus, lilas, rosiers, genévriers, fusains, etc...), de vivaces (phlox, graminées, potentilles, nepeta, etc...).

4.2.3.1.1.1 Végétal Local

Végétal Local	2025	2024	Variation
Valeur (€ HT)	4 576	4 407	3,7%
Nombre de plants vendus	1 897	1 667	12,1%

Tableau 12 : Ventes de végétal local depuis 2024

2025 a été la première année où l’équipe d’exploitation a repris à effectif réduit cette activité représentant 1897 plants vendus pour 4 576 € de revenus.

Cette activité garde tout son sens au vu de ses multiples ponts avec la pédagogie et ses valeurs agricoles et territoriales portées par le Campus. Nous la poursuivons aujourd’hui en accroissant la coopération avec les autres producteurs locaux pour favoriser les échanges de graines, plants, ou de racines nues. Ceci

permet à l'exploitation de pérenniser cette activité au Campus en maintenant le temps de travail lié sous contrôle.

4.2.3.1.2 Investissements immobilier (structure)

Durant cette année, nous avons vu l'aboutissement de l'installation d'un système d'irrigation moderne et efficace, entièrement programmable, sur les serres de production.

Cet hiver, un travail collaboratif avec les CAPA Jardiniers Paysagistes Adultes et les CS Construction Paysagère de notre CFPPA, nous a permis une remise en état complète du sol de la chapelle tablette dans la serre pépie (DPG plastique).



Remise en état de la chapelle tablettes

Une demande de subvention FEADER 203 sur l'adaptation au changement climatique des outils de productions végétale a été déposée en fin 2025. La première tranche des travaux concernait début 2026 la réparation des 3 ouvrants défectueux de la serre verre et de la gestion climatique actuellement en cours. Une seconde tranche concerne l'isolation en double paroi gonflable de la serre pépie (plastique) et l'installation de la partition de la chapelle tablette (indispensable pour sécuriser la production en période de froid intense) et l'installation d'ombrières sur la serre verre.

Nous souhaitons aussi l'installation d'ouvrants de toit sur le hall technique (chaleur intenable en saison pour les apprenants et les salariés lors des travaux l'après-midi). Pour le moment, les différentes entreprises contactées n'ont pas été en mesure de fournir de proposition.

L'exercice 2025 est à considérer comme une année de transition, les nouveaux personnels se sont appropriés les outils de production et de commercialisation. Au fil des mois une équipe soudée, dynamique et engagée s'est révélée. De nombreux chantiers relatifs à la modernisation de l'appareil de production ont été conduits (retenue collinaire, système de pompage, irrigation des serres, bâchage des sols, aménagement de l'espace de vente « pépinière »).

Les premiers résultats de cette année écoulée nous confortent dans la poursuite de nos engagements de production et de vente mais aussi dans le développement et la pérennisation des liens avec la pédagogie.



Faites éclore votre avenir

Chers collègues, chers enseignants,

Le Campus Montravel est un établissement dédié aux formations autour des métiers du végétal, de la 3ème au BTS. Ces filières, encore trop méconnues, offrent pourtant des débouchés variés et porteurs dans des secteurs en pleine évolution : paysage, horticulture, fleuriste, vente en jardinerie.



Paysage



Horticulture



Fleuriste



Vente en jardinerie

Conscients de l'importance de l'orientation pour vos élèves, nous souhaitons leur faire découvrir ces métiers concrets, innovants et tournés vers l'avenir. Pour cela, nous organisons :

Mini stages



Le mini stage consiste, pour les élèves potentiels, à s'immerger dans une classe pour découvrir une 1/2 journée (ou journée) type d'un élève dans notre établissement. Cette expérience peut lui permettre de se conforter dans ses choix.

[S'inscrire maintenant](#)

Portes Ouvertes



Chaque année, le Campus Montravel ouvre ses portes au public. C'est l'occasion de découvrir le Campus, ses équipements techniques et pédagogiques, ses activités extra scolaires, de rencontrer l'équipe du Campus et de découvrir les métiers enseignés lors des concours de Paysage, d'Horticulture, de Vente et de Fleuristerie **Graines de Montravel**.

- 31 janvier de 8h à 13h
- 20 mars de 13h à 18h
- 21 mars de 8h à 13h
- 20 mai de 13h30 à 18h

N'hésitez pas à relayer cette information auprès d'eux et à nous contacter pour organiser leur venue.

Pour plus d'informations, contactez-nous dès maintenant :
✉ campus-montravel@educagri.fr
☎ 04.77.91.11.10
🌐 www.campus-montravel.fr

A bientôt, L'équipe du Campus Montravel

Campus Montravel | Chemin de Montravel | 42160 VILLARS | 04.77.91.11.10









Figure 2 - Emailing - CIO & Collèges

4.2.3.2 La jardinerie

4.2.3.2.1 Données économiques du magasin depuis 2022

Les ventes suivent une forte variation saisonnière.

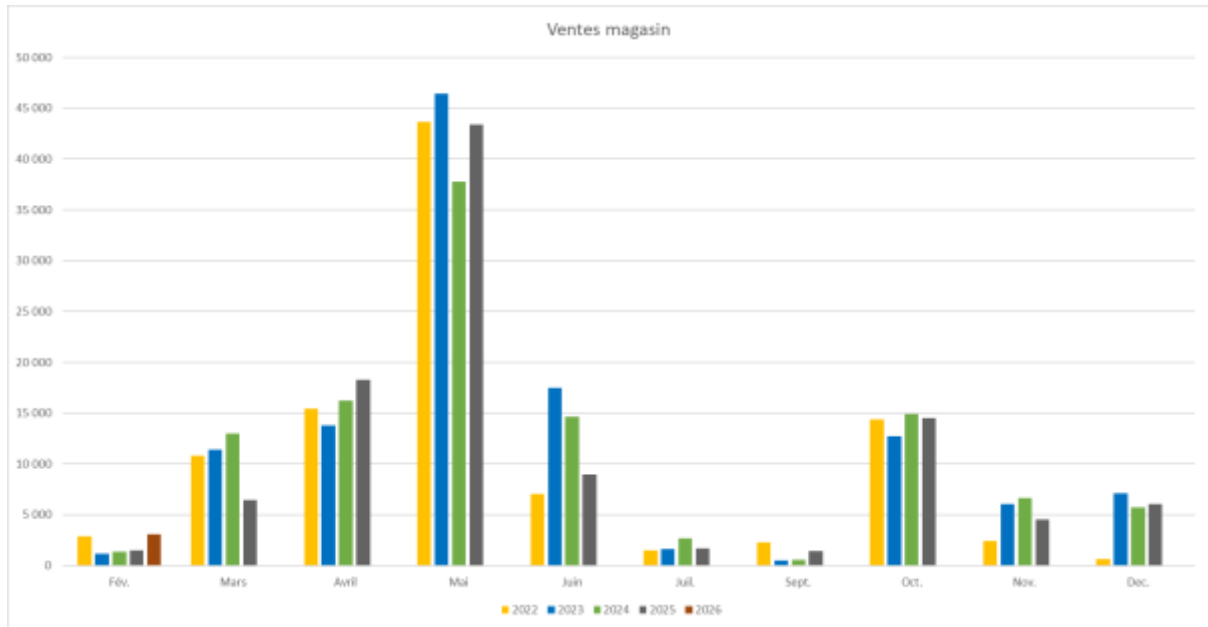


Tableau 3 : Ventes TTC mensuelles à la jardinerie de 2022 à 2025

- >> On constate une grande variabilité saisonnière des ventes qu’on retrouve chaque année
- >> Activité ralentie en mars et juin directement liée à la météo inadéquate à ces périodes
- >> Production horticole et équipe vente pas encore rodées pour leur premier début de saison ensemble en février et mars (retard sur l’étiquetage, peu de production interne, flyer non fait, etc...)
- >> Février 2026 à 3090€ représente le record de vente des 5 dernières années !

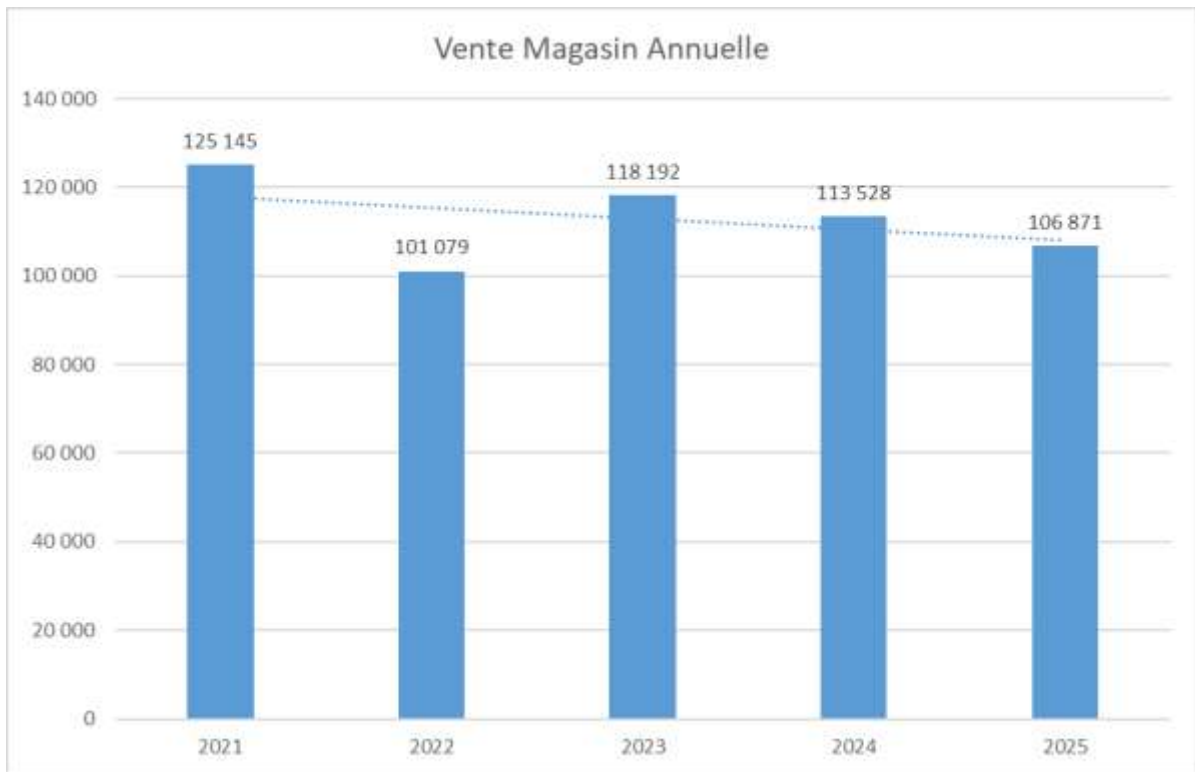


Tableau 4 : Ventes TTC annuelles à la jardinerie depuis 2021

>> Nous n’avons pas pu complètement rattraper le retard cumulé pris en mars et juin. Nous observons une perte de 4K€ en fin d’année 2025 par rapport à la moyenne des 3 dernières années (2024, 2023, 2022).

>> Les ventes sont dans une dynamique globale de baisse sur les 5 dernières années. Plusieurs propositions de ventes additionnelles ont été définies en ce début d’année 2026 pour inverser cette tendance.

• **Fréquentation**

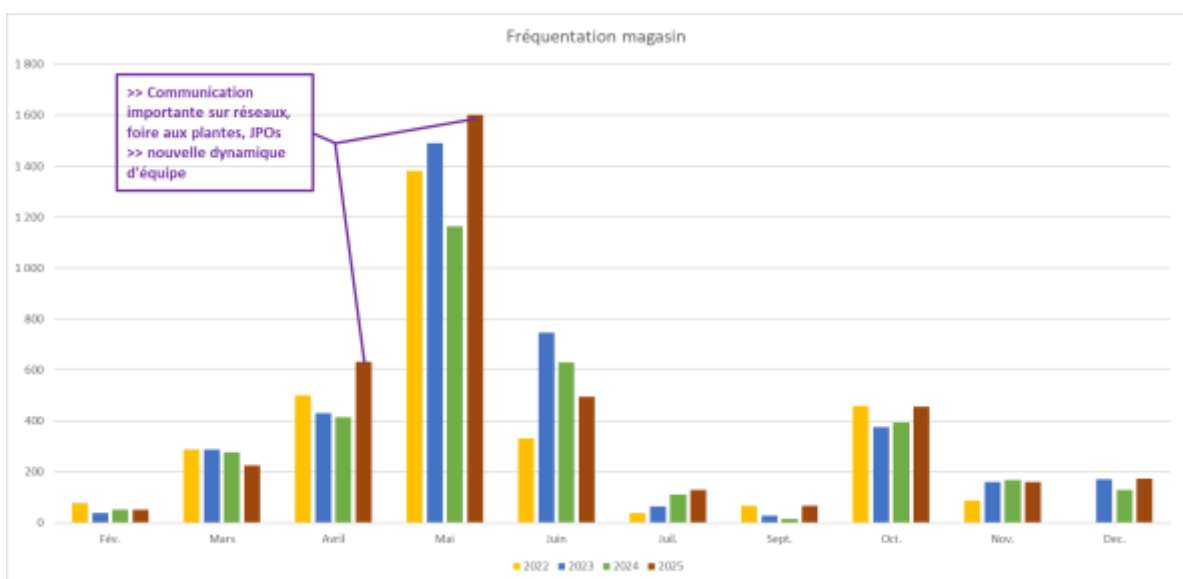


Tableau 5 : Fréquentation mensuelle de la jardinerie de 2022 à 2025

>> Comme pour les ventes, on constate une grande variabilité saisonnière de la fréquentation qui est lié aux périodes de jardinage. Un enjeu pour les années à venir est de booster cette fréquentation sur les périodes plus creuses en créant des évènements (ex. JPO des serres, marché de Noël)

>> Février 2026 à 105 clients représente le record de fréquentation en février depuis ces 5 dernières années !

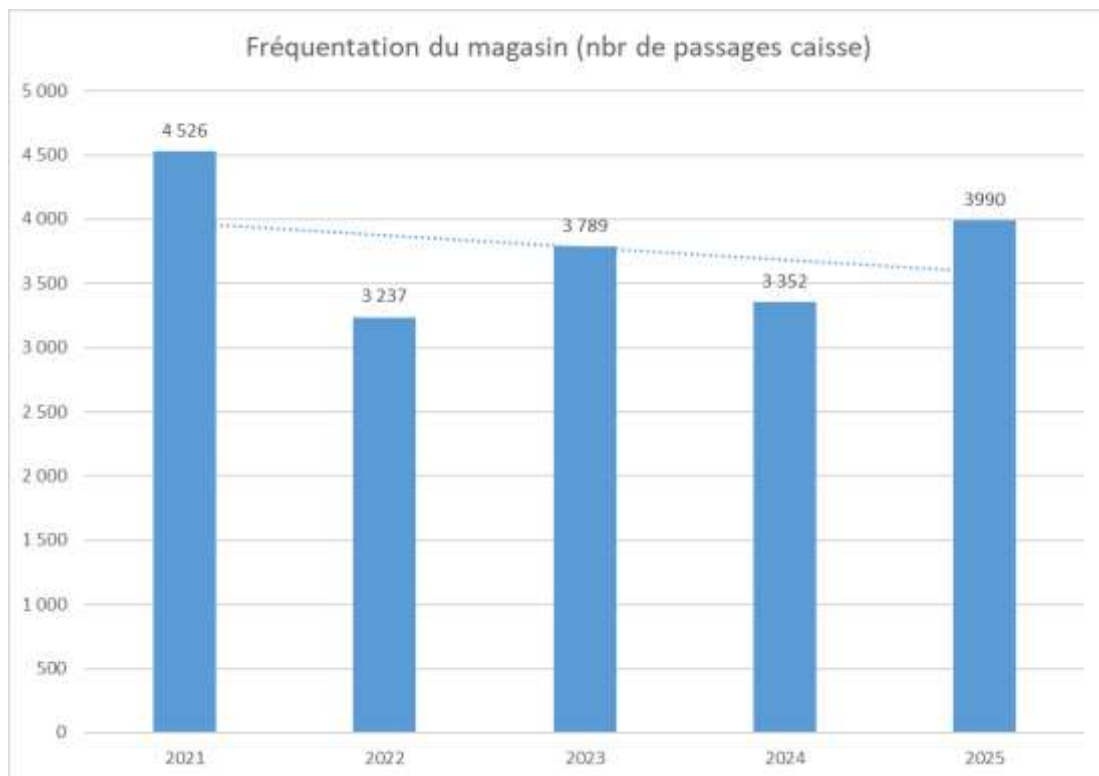


Tableau 6 : Fréquentation annuelle à la jardinerie depuis 2021

>> La fréquentation annuelle du magasin s'est globalement améliorée de 3 459 clients sur la moyenne des 3 dernières années, à 3 990 clients en 2025. Soit une augmentation de fréquentation de 15.3%

>> C'est un enjeu crucial de continuer à nous faire connaître pour notre qualité de production et notre expertise du végétal. Nous maintiendrons en 2026 un haut niveau de communication via les réseaux sociaux (Insta, FB), notre site internet remis à jour, un tout nouveau flyer de présentation de nos activités, notre participation à des évènements extra-campus.

- **Panier moyen**

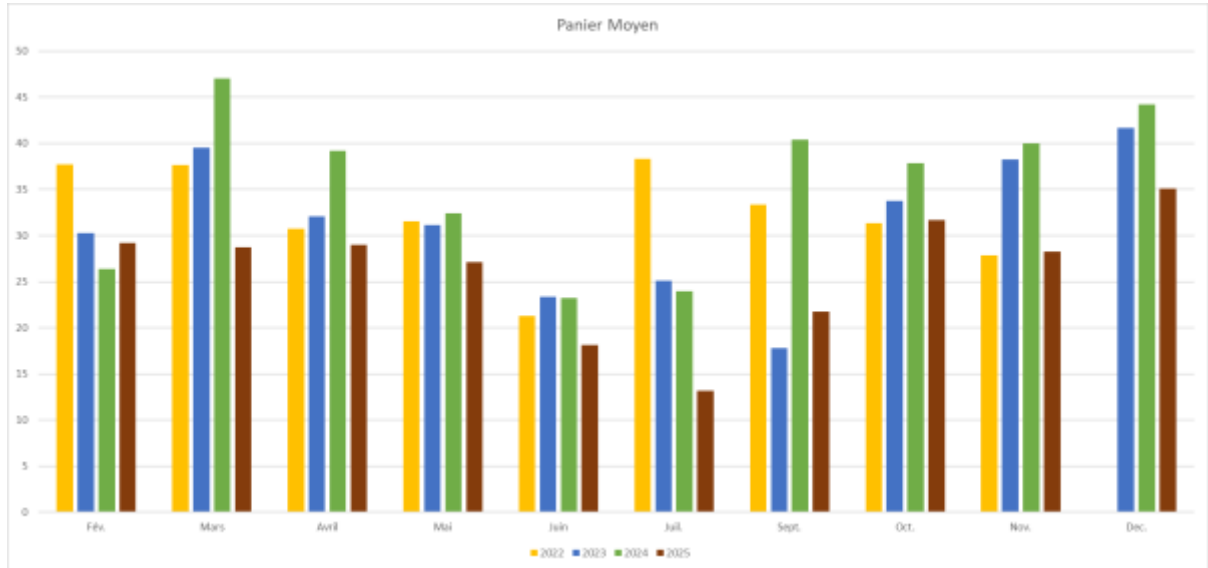


Tableau 7 : Panier moyen mensuelle de la jardinerie de 2022 à 2025

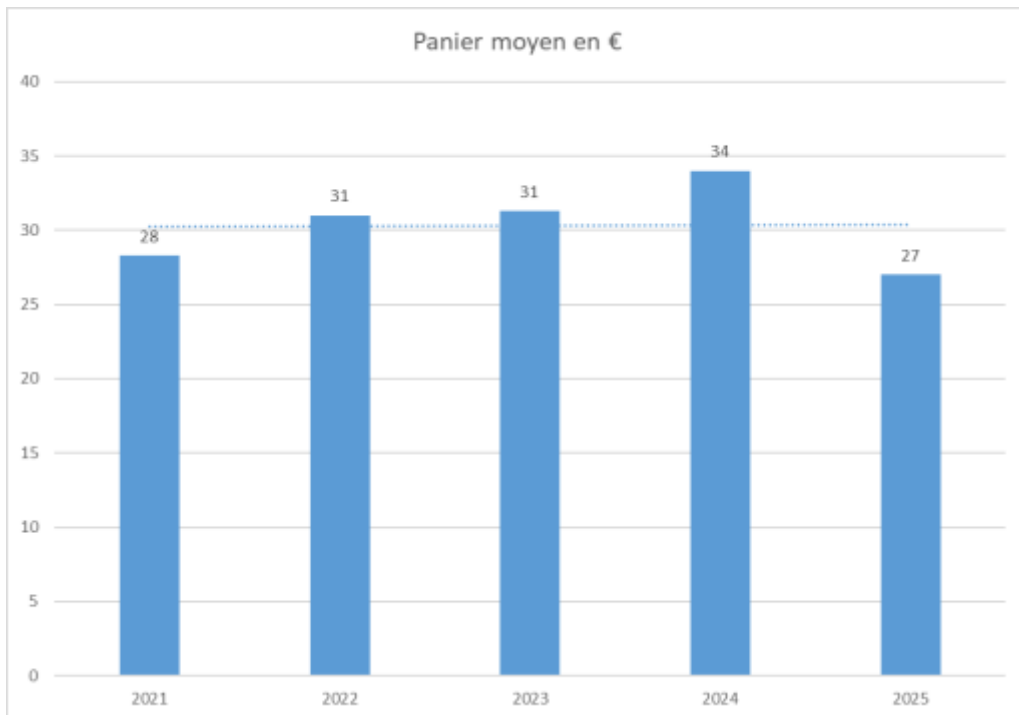


Tableau 8 : Panier moyen annuel à la jardinerie depuis 2021

>> Baisse historique du panier moyen de 32€ pendant ces 3 dernières années à 27€ en 2025 (perte de 15.6%)

>> La qualité avérée de nos productions, les prix raisonnés pratiqués, le souci de maintenir une proposition de vente diversifiée et avec le constat d'une fréquentation en augmentation, l'explication la plus plausible semble être une baisse du budget des ménages

Famille	2025		2024		Variation	Commentaire
	Nombre d'article	Valeur € HT	Valeur € HT	Valeur € HT		
Plants maraîchage Bio	5 810	19 921	15 953	20%		
Arbre et arbuste	983	13 830	25 474	-84%		pb données de caisse 2024 non dispo en 2024 / clientèle pr vente gros sujet a disparu (8 124 € de gros sujets > 200€ vendu en 2024 contre 734 € pour 2025)
Annuelle et Bisannuelle	13 054	13 406	11 376	15%		
Terreau et Amendement	617	7 181	6 887	4%		gamme enrichie de plusieurs références pour 2026
Vivace	1 984	6 532	3 979	39%		nouvelle gamme qui est rentrée en production été 2025
Plante verte et fleurie	942	6 375	7 601	-19%		marché uniquement de négoce
Géranium	3 606	6 251	4 718	25%		
Chrysanthème	455	4 721	3 926	17%		
Aromatique Bio	1 531	4 274	2 667	38%		
Sapin de Noël	124	3 712	4 608	-24%		faiblesse du marché de Noël
Composition	314	3 474	3 592	-3%		
Petit fruit	447	2 472	2 590	-5%		
Fruitier	53	1 637	2 060	-26%		la différence s'explique par une 20aine de ventes en moins sur 2025
Bulbe	444	1 034	NA	NA		nouveauté qui a démarré pour l'automne 2025
Sachet graines bio	249	909	1 303	-43%		le renouvellement et la diversité de notre offre a été revue pour 2026
Rosier	67	883	295	67%		nouvelle gamme de rosier en racine nue depuis automne 2025
Engrais	78	789	1 424	-80%		gamme enrichie de plusieurs références pour 2026
Semence (PDT, oignon)	65	359	528	-47%		en 2026 nous proposons en plus des bulbes d'oignons et d'ails
Végétale Local	32	332	579	-75%		le Végétale Local se vend surtout à l'extérieur du magasin en direct
Poterie	61	128	211	-65%		gamme inexistante en 2025 enrichie de plusieurs références pour 2026

Tableau 9 : Répartition des ventes magasin

>> Ce tableau nous confirme la maîtrise des productions internes (plants bio, annuelles et bisannuelles, géraniums, chrysanthèmes, fruits rouges, vivaces, etc...) qui ont trouvées leur clientèle

>> Exception faite de la famille végétale local, car en 2024 le descriptif des produits concernés se résume à « Kit Biodiversité » avec un prix unitaire très variable. Impossible pour nous de comprendre l'évolution constaté. En complément, il faut savoir que 90% du végétal local se vend en dehors du circuit de notre jardinerie.

>> Les familles à booster

- Arbres et arbustes : une analyse comparative détaillée des ventes entre 2024 et 2025 montre que les ventes de gros sujets > 200€ est passée de 8 124 € à 734 pour 2025. Nous avons négligé ou perdu cette clientèle... Nous prévoyons de maintenir un stock permanent de 4 à 5 gros sujets qui enjoliveront notre boutique et nous permettra de répondre à cette demande.
- Terreaux, amendement, engrais, poterie : une importante réflexion nous a amené à proposer pour cette nouvelle année 2026 toute une gamme enrichie de produits inertes qui complète aujourd'hui toutes les ventes de jardinerie. Nous avons par exemple du terreau de plantation extérieur sans tourbe, des engrais spécifiques, des paillages diversifiés, de la poterie plastique, en grès et de l'émaillée.
- Plantes vertes et fleuries : il s'agit de négoce qui nous permet d'avoir en toute saison un minimum de plantes d'intérieur. Difficile à analyser car peu de donnée sur nos bases.
- Sapin de Noël : baisse des ventes de 24% peut s'expliquer par un marché de Noël sans fréquentation (baisse de 20% du nombre de sapins vendus) et peut-être un mois de décembre trop concurrentiel sur les ventes de sapin...

- Fruitiers : chute des ventes de 26% représentant une vingtaine d’arbre. Aujourd’hui nous ne savons pas expliquer ce revers.
- Semence (PDT, bulbilles oignons et ails) : nous avons étoffé notre offre en étendant aujourd’hui aux bulbilles d’oignon jaune, rouge, et ail rose



4.2.3.3 Prestations de service

Prestations	2025 (€HT)
Location véhicule exploitation	5 640
Location de surface de serre	3 870
Conseil, entretien et service	3 509
Location de végétaux	1 681
Compostage	721
Goodies	682
Contrat culture	0
Total	16 103

Tableau 11 : Chiffres d’affaire des différentes prestations proposées par l’exploite

Aujourd’hui nous avons développé 7 niveaux de prestations de service possibles aux Jardins de Montravel :

>> La location des véhicules de l’exploitation (camion Master et tracteur Kubota) est en fonction des temps de réservations ENT et traité au sein des échanges internes. Un constat cependant, le tracteur Kubota est largement sous utilisé, notamment pendant les périodes de vacances scolaires. Une piste à développer est sa location à l’extérieur du Campus aux agriculteurs du coin où à des services municipaux.

>> Location structures : la location de surface de serre sera maintenue pour 2026 notamment avec l’utilisation d’une chapelle par nos filières paysagères jusqu’en mai / juin. Mais notre but reste d’augmenter nos productions ou contrat de culture et par conséquent de remplacer à terme nos surfaces de location disponibles par nos cultures.

>> Conseil, entretien et service : typiquement les prestations de service avec la mairie de Villars sur la création de jardinières fleuries ainsi que l’entretien du patio de l’école Jean Ravon pour 1 500 € annuel.

>> Location de végétaux : service de location de nos végétaux pour décoration d’évènements privés ou professionnels. Nous envisageons d’accroître cette activité en maintenant sur site des sujets adéquats tout le long de l’année.

>> Compostage : la réception de déchets verts est arrêtée depuis février 2025 pour cause de travaux sur les nouveaux bâtiments Aménagements Paysagers. Nous nous sommes contentés de traiter les déchets verts produits par l’entretien du parc du Campus que nous proposons en vente vrac à la jardinerie.

>> Travail à façon (Goodies) : fabrication à façon d’une série de végétaux en pot pour décoration d’évènements ou cadeaux aux participants.

>> Contrat de culture / prestation : il s’agit là de notre plus importante opportunité d’accroissement du chiffre d’affaire mais aussi de travailler avec nos collègues horticulteurs. Nous avons pour 2026 sécurisé un service de cutting pour la culture de lierre Bellecour avec Eyraud, on espère travailler avec les pépinières du Buyet pour cet automne sur des plants couvrants.

5 ACTIONS DE COMMUNICATION

Le bilan exhaustif de la campagne de communication sera présenté en juin. Plusieurs événements ont été mis en place à la date de cette instance.

5.1 INFORMATION DES PRESCRIPTEURS

Prescripteurs	CIO	Missions Locales	Collèges	Lycée
Emailing	1/12/2025	1/12/2025	1/12/2025	
Courrier – annonce des Journées Portes Ouvertes et Mini stage	5/12/2025	5/12/2025	5/12/2025	
Courrier – annonce des Journées Portes Ouvertes				Janv 2026
Emailing			16/03/2026	16/03/2026
Courrier – 3 ^{ème} Prépa Métiers			Fin mars	

5.2 JOURNEES PORTES OUVERTES

Les Journées Portes Ouvertes sont organisées le samedi 31 janvier, le vendredi 20 mars après-midi, samedi 21 mars et le mercredi 20 mai après-midi

Un concours « Graines de Montravel » est proposé sur les métiers du commerce, de la production horticole, de l'Art Floral et de Jardinier Paysagiste.



5.2.1 JPO Samedi 31 janvier 2026

Une présentation des résultats de la journée Portes Ouvertes est proposée en Annexe n°2. L'analyse sera à conduire.

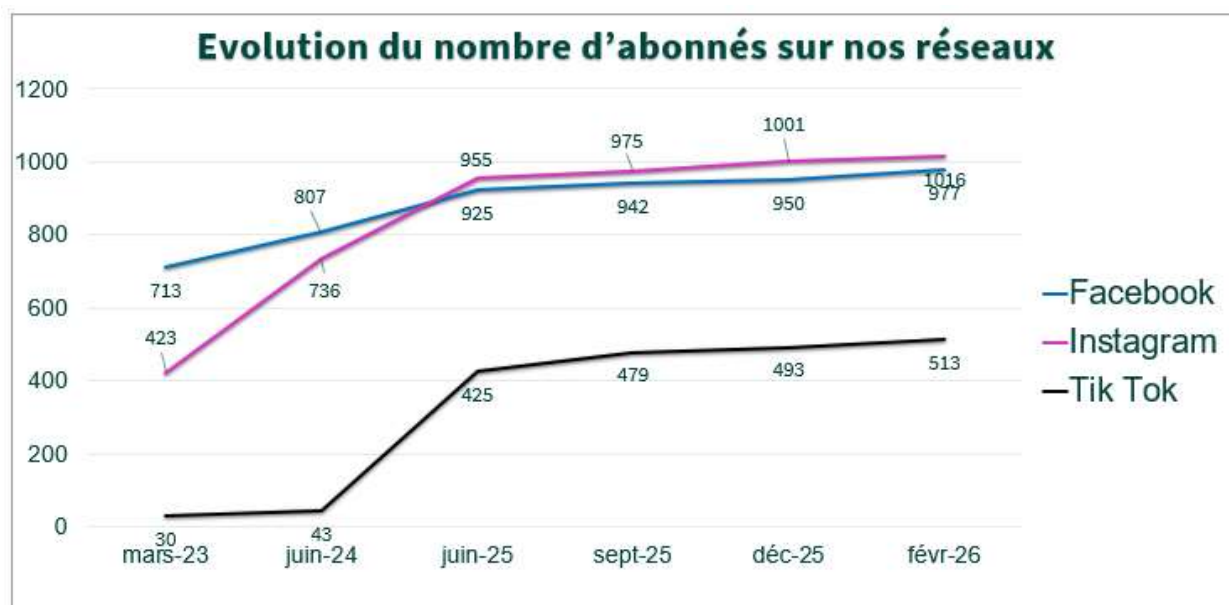
5.3 PLAN MEDIA

5.3.1 Affichage



5.3.2 Site internet

5.3.3 Réseaux sociaux



5.3.4 Média - parrainage

EN GUISE DE CONCLUSION

Malgré un résultat de fonctionnement décevant pour l'exercice 2025, des efforts ont été engagés pour maîtriser les charges et moderniser les outils pédagogiques et de production (mini-pelle, système d'irrigation des serres, optimisation des coûts). La croissance des effectifs explique, principalement, le redressement économique du Centre Lycée. Ce centre est porteur de la restauration et des hébergements. La fermeture du CAP Fleuriste 100 % FOAD et l'ouverture du CQP Agent en productions fruitières reflètent une volonté d'ajuster l'offre aux besoins du territoire, mais nécessitent un suivi rigoureux pour garantir leur viabilité. Les Jardins de Montravel ont poursuivi leur diversification (végétal local, petits fruits, pépinières), la fréquentation est en hausse à la jardinerie (+15 %).

L'année scolaire 2025-2026 est riche en projets pédagogiques, culturels et sociaux, illustrant l'engagement constant du Campus Montravel en faveur de la réussite et de l'épanouissement de ses apprenants.

L'enjeu de l'attractivité est majeur pour l'établissement et s'inscrit pleinement dans les politiques publiques (Loi LOSARGA). La Journée Portes Ouvertes a enregistré une hausse de 39 % de fréquentation, grâce à une organisation repensée et une mobilisation des apprenants. Les réseaux sociaux et le site internet ont joué un rôle clé dans la visibilité de cet événement.

Le Campus Montravel confirme sa place comme acteur clé de la formation agricole et paysagère, alliant excellence pédagogique et engagement sociétal. Les défis identifiés seront relevés collectivement, avec l'appui des équipes, des partenaires et des instances, pour offrir à chaque apprenant un parcours de qualité, porteur de sens et d'avenir.

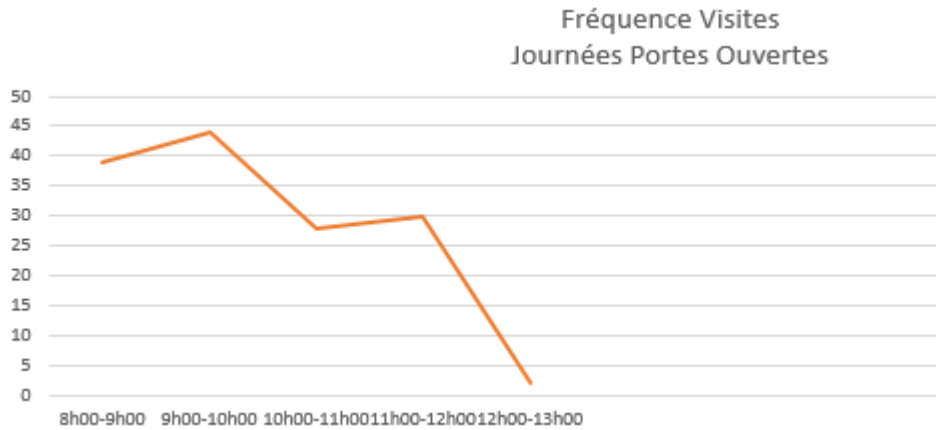
« Ensemble, cultivons l'avenir. »



ANNEXE N°2 : ELEMENTS DE BILAN JOURNEE PORTES OUVERTES / SAMEDI 31 JANVIER 2026

- **Fréquentation :**

143 candidats (familles) accueillis – Forte progression par rapport à 2025 + 39%
Répartition des visites sur la ½ journée (par heure d’arrivée sur le Campus) :

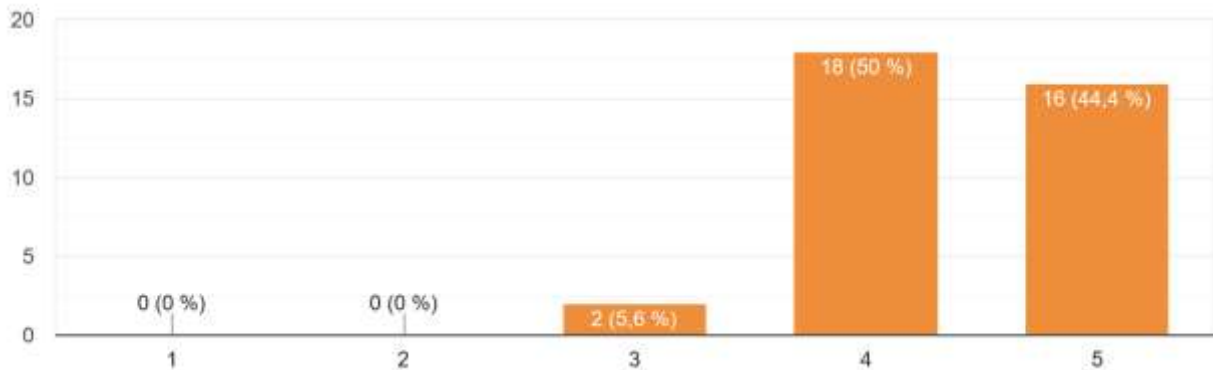


- **Enquête de satisfaction des personnels :**

Une enquête a été administrée aux personnels dans les jours suivants l’événement. 36 réponses ont été collectées.

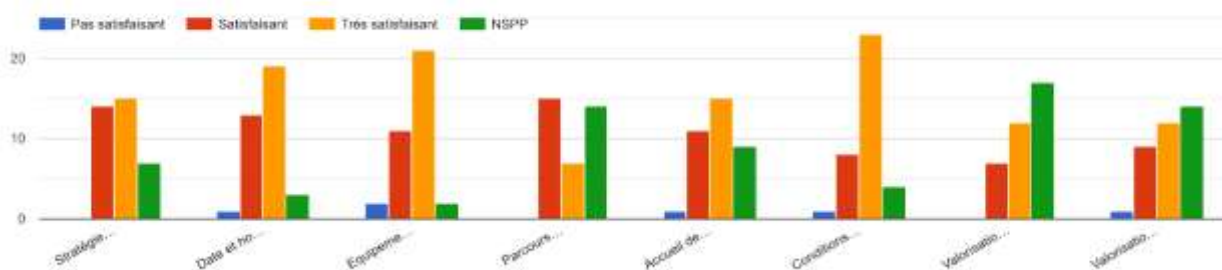
Selon la mission que vous avez conduite pour cet événement, pourriez-vous qualifier votre niveau de satisfaction ?

36 réponses



1 pas satisfaisant – 5 très satisfaisant

En général, quelle est votre appréciation concernant cette JPO



Commentaires libres :

Domage que la jardinerie n'était pas en activité de vente (même réduite)

*Je trouve bien mieux de faire entrer les candidats par l'entrée du campus plutôt que pas la jardinerie
Horaire d'ouverture plus large jusqu'à 16h30.*

Renforcer le partage en amont : communiquer davantage sur chaque filière, par exemple dans les collèges. Coordonner les dates des journées portes ouvertes : vérifier les calendriers des centres voisins (Eyzin-Pinet et Marmilhat avaient leur JPO le même jour que nous) et envisager de décaler notre événement d'une semaine l'année prochaine si nécessaire, surtout que ces centres proposent les mêmes diplômes.

Animation : validée. Présence des apprenants : essentielle. Il serait intéressant de libérer les apprentis le lundi matin afin qu'ils puissent participer le samedi matin, car leur témoignage constitue une réelle valeur ajoutée.

Sur la partie accueil des familles, un personnel supplémentaire serait nécessaire pour "absorber" plus efficacement les grosses vagues d'arrivants.

Absence de dernières minutes de quelques personnes qui ont défavorisé le bon accueil des candidats

La salle flexible a eu un impact fort sur les visiteurs, j'ai ressenti un grand intérêt pour le projet.

Les boissons chaudes peuvent être offertes par les élèves au lieu du personnel, la visite reste très longue

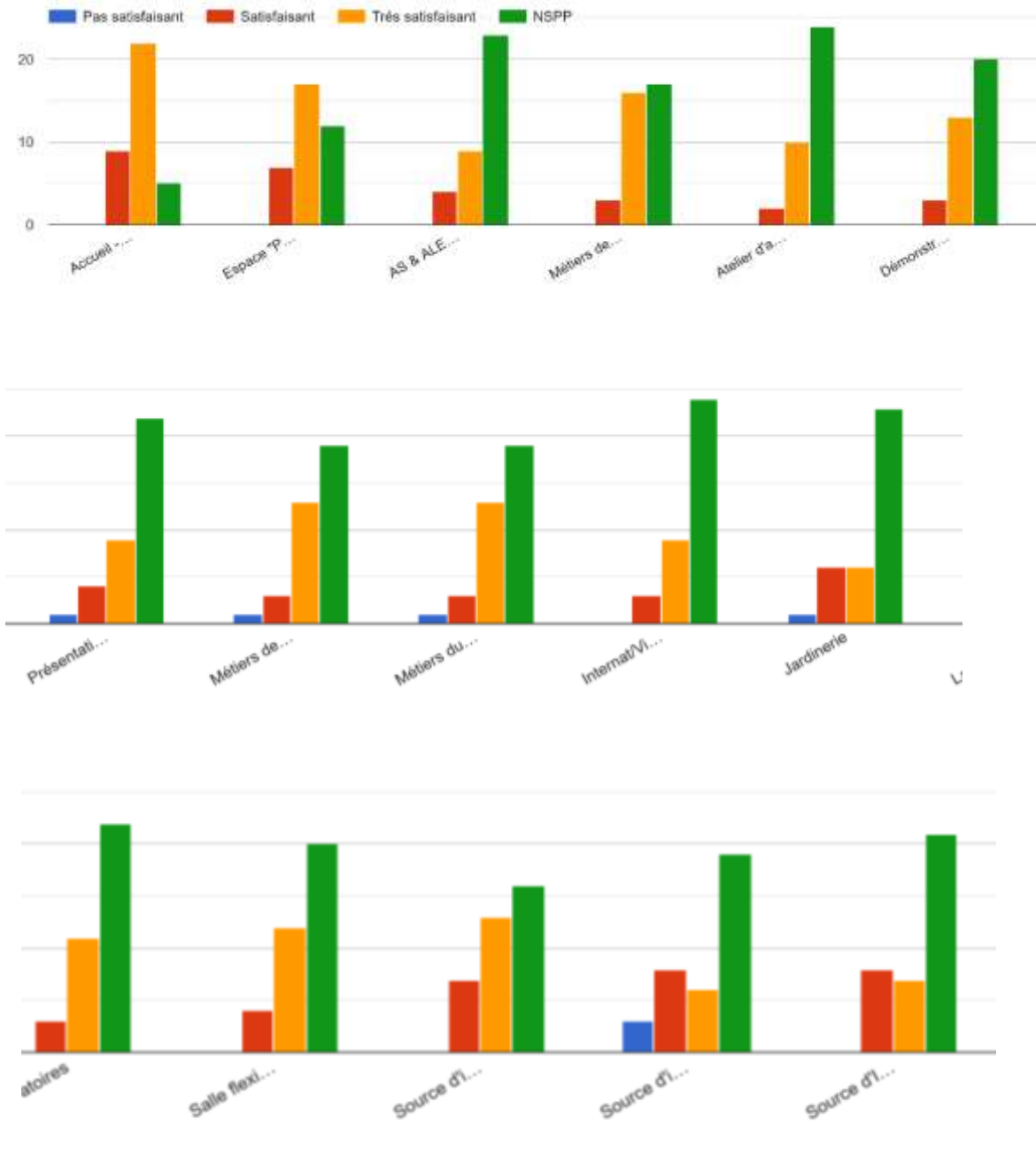
Changement de salles pour l'accueil : très apprécié par les familles

Je ne peux malheureusement pas me prononcer sur de nombreux postes, n'ayant pas pu faire le tour

Le temps d'échange avec les familles était un peu court, j'avais parfois le sentiment que les parents et / ou les apprenant.es auraient pu avoir des questions concernant les animations ou l'ESC. Je pense notamment aux élèves de BTS en reprise d'étude, pour qui l'ESC est souvent un matière où leur maturité peut pleinement s'exprimer.

Parcours de visite :

Le parcours a été organisé suivant plusieurs points d’intérêts, quel est votre avis sur ces visites (organisation, ateliers ...)



Commentaires libres :

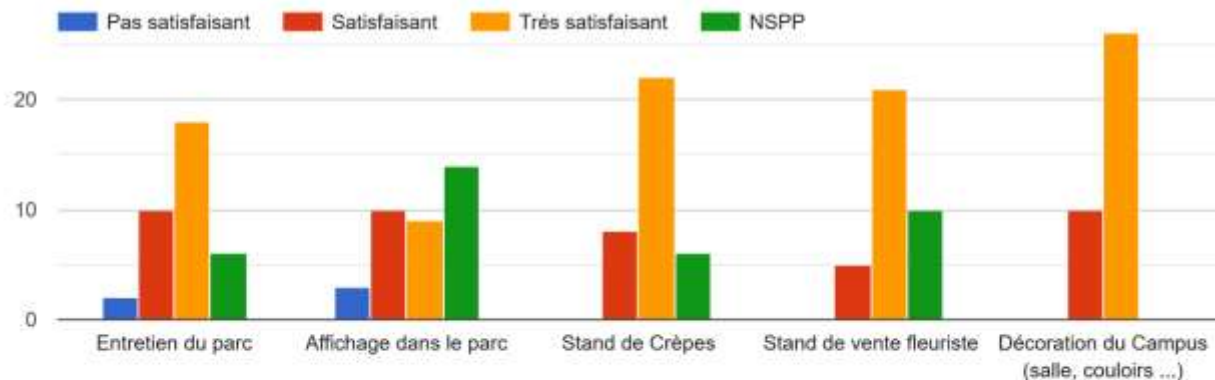
*Donner un memo à la personne en charge de la visite internat pour les différentes formules SRH.
 exposer des photos des plats à afficher sur les trajets menant à l'internat
 Il est essentiel de proposer des animations courtes et efficaces, afin que les visiteurs puissent plei-
 nement apprécier la visite sans que celle-ci devienne trop lourde.
 Equipe animation Durand + Turicik dynamique et très approprié à garder ainsi*

Projet de territoire : peu parlant aux familles et pas essentiel sur des portes ouvertes, point d'intérêt jardinerie trop détaillé et trop long, Individualisation AESH peu de candidat

1- Deux fois en cours de présentation à un groupe on m'a amené le groupe suivant dans mon premier groupe 2- j'ai dû reprendre plusieurs fois des élèves qui lors de la présentation discutent ou se mettent devant les parents 3- Une élève insiste lourdement pour me signifier que son groupe n'est pas intéressé par la jardinerie 4- Un formateur sort par la jardinerie en milieu de matinée pendant ma présentation et revient encore 2 fois (toujours pendant la même présentation!) pour qu'on lui ouvre le portail du parking fermé à clef

Le Parc et les stands

Le parc et stands



Commentaires libres :

Peut-être mettre le stand de vente à la fin des visites plutôt qu'en salle d'accueil. peut-être en mutualisant avec la jardinerie...

La décoration par la fleuriste était particulièrement jolie cette année

RAS, très bien

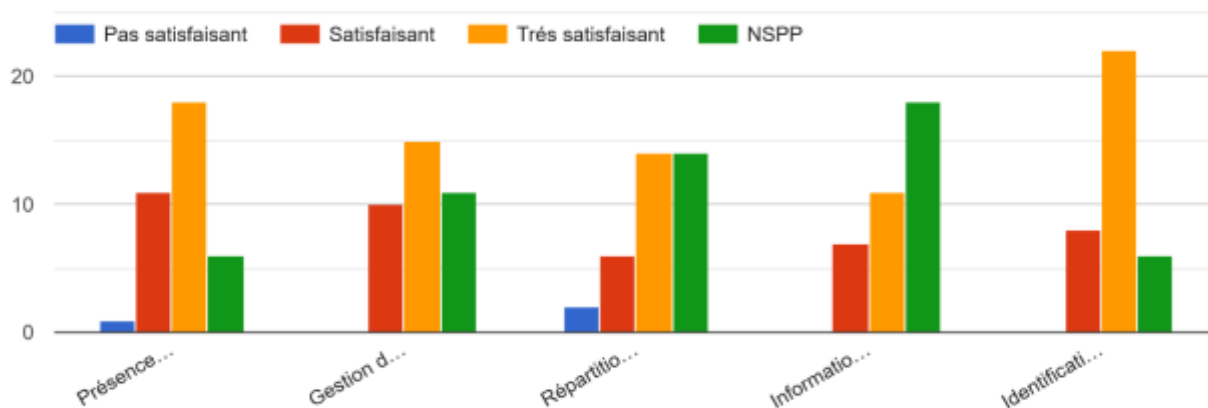
Ajouter la vente de brioches

Le parc aurait pu être mieux entretenu. De manière général, il manque des affichages permanents sur le parc. L'odeur et la chaleur dégagée par les crêpes sont inconfortable

Pas assez de taille raisonnée des arbustes

Les apprenants :

Les apprenants



Commentaires libres :

Filière fleuriste : très bien, excellente participation. L’organisation de libérer les apprentis le lundi matin pour qu’ils travaillent le samedi s’avère efficace pour les mobiliser davantage. Autres filières : je n’ai pas observé directement, mais il semble qu’il y ait également eu une bonne participation.

Manque d’apprenants pour les visites

Un apprenant avec un adulte par visite serait l’idéal. Des groupes avec trois apprenants et d’autres uniquement avec des adultes !

Quelles sont les améliorations proposées ?

Peut-être un support type écran avec un film sur la réalisation des tp

Ne pas mettre la vente de crêpes au même endroits que les collations offertes

Etre plus nombreux pour faire vivre le hall technique

Modifier la date de la JPO : avancer d'une semaine pour éviter la concurrence avec les autres centres proposant les mêmes filières. Mobilisation des apprenants : davantage d'apprenants pour qu'ils participent et partagent leur expérience. Animations : privilégier des animations courtes et laisser un parcours libre après les rendez-vous, avec plan d'accès et vignettes indiquant les points d'intérêt. Accueil des visiteurs : ouvrir le parking intérieur pour faciliter l'accès. Communication en amont : se rendre dans les collèges et proposer des démonstrations de nos métiers pour promouvoir nos filières.

Dématérialiser la fiche de renseignements en centralisant la procédure sur HUB3E

Besoin de chevalets supplémentaires

Des quizz pour rendre certaines visites / points d'intérêts interactifs ?

Propreté

R.A.S

Plus de personnel sur la présentation des serres de productions

Visite moins longue et/ou par filière

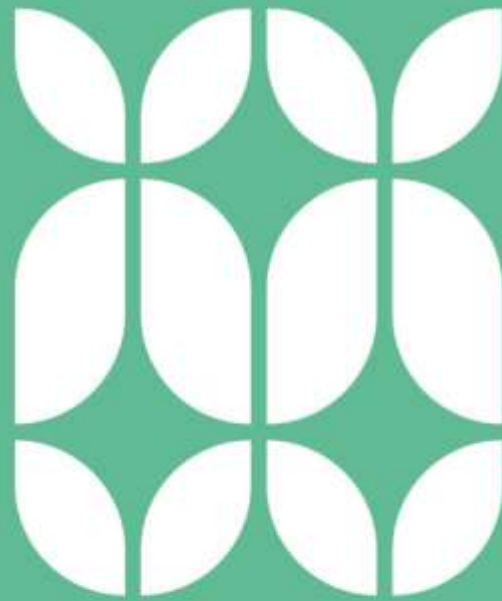
Montrer plus d'exemples d'activités proposées dans le cadre de l'animation, voire des cours d'ESC.

La présence d'élèves serait intéressante, maintenant qu'il y a un bureau de l'ALESA ce sera peut-être plus facile d'en mobiliser 1 ou 2.

Plus d'apprenants mobilisés le samedi matin

Consignes plus strictes / claires aux apprenants sur l'attitude à avoir et comment gérer un groupe de visiteur

Proposition de ne pas mettre la référente H+ dans un bureau à part, les entretiens pour du CAPa JP EER pourraient être regroupés dans la même salle.



Campus Montravel

CAMPUS MONTRAVEL | Chemin de Montravel | 42390 VILLARS | 04 77 91 11 10